

Dynamique de la pauvreté sur base des actifs et des perceptions des ménages au Burkina Faso de 2003 à 2007

Kofi Nouve, Jeremy Kafando, Abdrahyme Savadogo,
Dramane Sebre, Clarence Tsimpo, et Quentin Wodon*

Résumé

Cette étude utilise une méthode alternative pour mesurer la dynamique de la pauvreté au Burkina Faso entre 2003 et 2007 en l'absence de données de consommation après 2003. Nous analysons la dynamique de la pauvreté dans une double perspective des avoirs ou de la richesse des ménages d'une part, et de leurs propres perceptions sur leur bien-être d'autre part. L'étude présente tout d'abord des estimations de la tendance de la pauvreté et de la précarité au Burkina Faso de 2003 à 2007, avec une attention spéciale donnée à leur dimension spatiale. L'accent est ensuite porté sur le profil de la pauvreté et de la précarité selon les caractéristiques sociodémographiques des ménages, et sur l'analyse des corrélats ou déterminants de la pauvreté et de la précarité. Les résultats révèlent l'existence de deux pôles: un pôle de pauvreté de masse constitué de populations rurales, et surtout d'agriculteurs vivriers ayant des ménages de grande taille, et un pôle de non pauvreté constitué surtout de salariés qui bénéficient de condition de vie beaucoup plus aisées. Entre ces deux pôles, le reste de la population est frappé à des degrés divers par la précarité.

Mots-clé: Pauvreté, Burkina Faso.

Classification JEL: I32, D31

* Cette étude a été réalisée par une équipe conjointe du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Banque Mondiale avec le support financier du Partenariat Belge pour la Réduction de la Pauvreté. Kofi Nouve, Clarence Tsimpo et Quentin Wodon sont avec la Banque Mondiale ; Jeremy Kafando et Abdrahyme Savadogo sont avec l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, Burkina Faso ; Dramane Sebre est avec le Ministère de la Justice du Burkina Faso. Les analyses et opinions émises sont celles des auteurs et n'engagent pas la Banque Mondiale, ses Directeurs Exécutifs ou les pays qu'ils représentent.

1. Introduction

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé et pauvre en ressources naturelles abritant une population d'environ 15 millions d'habitants. Quatre personnes sur cinq vivent de l'agriculture qui ne produit cependant qu'un quart du PIB. L'économie, et en particulier l'agriculture vivrière, restent dépendantes des aléas climatiques. L'extension de la culture du coton qui représente la majorité des recettes d'exportations a certes permis de diversifier les sources de revenus des ménages ruraux, mais cette culture est elle aussi soumise au risque de chocs exogènes suite à la variabilité des cours mondiaux du coton. Ainsi, la double dépendance de l'économie Burkinabè vis-à-vis de la pluviométrie et des cours du coton fait que le pays et sa population restent vulnérables malgré une performance de croissance enviable. Comparé à certains pays limitrophes comme la Côte d'Ivoire, le pays bénéficie cependant d'un avantage important que constitue son environnement politique relativement stable. Cette stabilité a contribué à une croissance positive et soutenue au cours des 15 dernières années, et à une réduction de la pauvreté (sur l'analyse de la pauvreté au Burkina Faso, voir entre autres Boccanfuso et Kaboré, 2004 ; Fofack, 2002 ; Grimm et Gunther, 2007 ; Lachaud, 2003 et 2007 ; Tesliuc et Koné, 2007, Wouterse, 2008).

Le tableau 1 présente quelques indicateurs macroéconomiques de base pour la période qui correspond aux enquêtes utilisées dans ce papier pour mesurer la dynamique de la pauvreté selon les avoirs des ménages et de la précarité alimentaire au Burkina Faso. Ces statistiques macroéconomiques illustrent tout à la fois les progrès importants réalisés et les risques persistants auxquels le pays et sa population sont exposés. En effet, malgré le contexte politique sous-régional difficile marqué par la crise ivoirienne¹ et un environnement international caractérisé par la chute des cours du coton et du dollar ainsi que la hausse du prix du baril du pétrole, l'économie burkinabè est restée, entre 2003 et 2006 (la période que nous analysons dans cette étude, puisque les conditions de vie des ménages en 2007 en termes d'avoirs reflètent essentiellement l'évolution de l'économie jusqu'en 2006), sur le sentier de croissance amorcée depuis le début de la décennie passée. En même temps, la baisse du PIB du secteur primaire en 2004 illustre la persistante vulnérabilité des populations rurales.

Tableau 1 : Evolution de quelques indicateurs macroéconomiques de 2003 à 2006 (en %)

	2003	2004	2005	2006
Croissance du PIB réel (%)	8,0	4,6	7,1	6,4
dont la contribution du:				
<i>Secteur primaire</i>	3,3	-0,9	3,5	1,3
<i>Secteur secondaire</i>	2,0	2,1	1,7	1,5
<i>Secteur tertiaire</i>	2,9	2,7	1,7	2,6
Croissance du PIB par tête	5,6	2,2	4,7	4,0
Taux d'inflation annuel moyen – IHPC- (%)	2,0	-0,4	6,4	2,4
Déficit budgétaire y compris dons (% du PIB)	1,3	2,5	3,2	1,4
Taux de pression fiscale (en %)	10,8	12,0*	11,3	12,0
Investissement public financé sur ressources propres rapporté aux recettes fiscales (%)	33,2	41,9	41,4	38,7

Source : MEDEV/DGEP/DPAM, estimations de mars 2007

Les performances économiques des dernières années ont été rendues possibles en partie grâce à la stabilité macroéconomique interne et à un important flux d'aides extérieures évaluées entre 8% et 9% du PIB depuis 1996. Ces aides extérieures ont permis d'accroître les investissements publics qui ont en outre bénéficié d'un ensemble de réformes de gestion budgétaire. Dans le domaine des

¹ La crise politique ivoirienne a eu des effets néfastes sur le renchérissement des coûts de sécurité et de transport des biens exportés par le Burkina vers la sous région et vers le reste du monde (via le port d'Abidjan). De plus, les ressources tirées par les ménages des transferts financiers effectués par leurs ressortissants vivant en Côte d'Ivoire ont aussi baissé, et les ménages Burkinabè ont aussi du accueillir en leur sein de nombreuses personnes revenues au pays (sur l'impact de la crise ivoirienne sur les transferts reçus, voir Siaens et Wodon, 2007).

réformes budgétaires, le système de passation des marchés publics a été assaini et des efforts ont été engagés en vue de réduire le délai de règlement de la commande publique. Durant deux années consécutives, en 2004 et 2005, les délais moyens de règlement ont ainsi été réduits de manière significative². En outre, la déconcentration de la gestion budgétaire au moyen des crédits délégués au profit des structures déconcentrées des ministères clés comme la santé et l'éducation de base a probablement favorisé le développement du tissu économique national grâce à l'émergence d'un secteur privé local.

Outre l'augmentation des investissements publics, le pays a bénéficié d'une amélioration du climat des affaires et d'une réforme judiciaire pour renforcer l'application du droit commercial et du système d'arbitrage. Grâce à ces réformes, le Burkina Faso a amélioré son classement dans le rapport *Doing Business* paru en 2006. Pour l'indicateur composite « facilité de faire les affaires », sa position est passée du 171^{ème} rang mondial en 2005 à la 163^{ème} place en 2006, soit une progression de 8 places. Concernant l'indicateur « création d'entreprise », le classement du pays a grimpé de la 154^{ème} à la 131^{ème} position, soit un gain de 23 positions. Enfin, le gouvernement a poursuivi ses efforts d'encouragement du secteur privé à la création de richesse en réduisant la taxation des entreprises³.

Les autorités du pays ont aussi réussi à maintenir le niveau général des prix de façon conforme à la norme communautaire de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest) d'une inflation de 3% maximum, ce qui est important pour limiter la hausse des prix des biens consommés par la population, et en particulier les pauvres. En effet, en dehors de l'année 2005 où l'inflation a atteint 6,4%, les prix ont été toujours contenus à un niveau acceptable de 2,4% en 2003 et en 2006 (tableau 1), avec même une inflation négative en 2004. Les résultats obtenus sont d'autant plus remarquables que les cours du pétrole n'ont cessé d'augmenter de 2005 jusqu'au début du dernier trimestre de 2006. Ici, le repli des prix des produits céréaliers issus de la bonne campagne agricole 2005-2006 a permis d'atténuer les effets de la hausse du cours du pétrole en 2006.

Malgré ces avancées, le Burkina Faso reste l'un des pays les plus pauvres d'Afrique (il est par exemple classé à la 173^{ème} position selon l'indicateur du développement humain du PNUD), et il fait face à des défis urgents pour renforcer les acquis récents de progrès social et économique. La pauvreté touche la moitié de la population, et de nombreux indicateurs sociaux en éducation et en santé restent parmi les moins avancés en Afrique sub-saharienne. C'est dans ce contexte que le pays a été parmi les premiers à adopter un Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP) en 2000, lequel document a été révisé en 2003. Des analyses ont déjà été réalisées sur la tendance de la pauvreté de 1998 à 2003⁴. Les estimations disponibles de l'ampleur des progrès réalisés depuis 2003 pour réduire la pauvreté ne sont cependant pas basées sur une mesure directe des changements des conditions de vie des ménages telles qu'observées dans les enquêtes auprès des ménages de l'INSD.

En effet, pour estimer les progrès vers la réduction de la pauvreté depuis 2003, le Gouvernement et les partenaires techniques, financiers et sociaux ont utilisé les estimations de la Direction de la Prévision et des Analyses Macroéconomiques/Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DPAM/DGEP) qui est une structure de l'ancien ministère de l'Economie et du

² Le délai de règlement de la dépense entre les phases de liquidation et de paiement a été de 28 jours en 2005 contre 29 jours en 2004, alors que l'objectif du Ministère des finances et du budget est de le maintenir en dessous de 55 jours

³ Les mesures prises en matière de fiscalité incluent (i) la baisse des droits d'enregistrement dus sur les contrats portant concession de droits de licence et autres brevets commerciaux ou de fabrication qui sont passés de 10% à 5% ; (ii) l'élargissement de l'assiette fiscale en cours avec le recensement des contribuables réalisé à 80% ; (iii) la fixation à 6 000 FCFA des droits d'enregistrement des actes constitutifs ; (iv) la réduction de moitié (de 2% à 1%) du prélèvement de l'acompte BIC au profit des importateurs du secteur structuré d'une part, et d'autre part, la fixation à 5% du taux de prélèvement pour le secteur informel et les importateurs occasionnels ; (v) la réduction de la taxe unique sur les contrats d'assurance de la branche incendie et celle du transport public routier de personnes respectivement de 30% à 20% et de 24% à 12%.

⁴ Sur la question de l'évolution de la pauvreté entre 1998 et 2003, voir en particulier Tesliuc et Koné (2007), et Grimm et Gunther (2007).

Développement (MEDEV) récemment fusionné avec le ministère des finances et du budget pour donner naissance au ministère de l'Économie et des finances. Les estimations de la DGEP/DPAM sont faites à partir de l'Instrument Automatisé de Prévision (IAP) qui est arrimé au Simulateur Macro-économique pour l'Analyse de la Pauvreté (PAMS). L'arrimage du PAMS à l'IAP permet d'évaluer le profil de pauvreté associé aux cadrages macroéconomiques issus de l'IAP. De part ses détails intersectoriels et institutionnels, le modèle IAP/PAMS reste un outil qui permet d'établir le lien entre les sphères macro et micro de l'économie. Ce lien est d'autant plus étroit quand les années de projection ne sont pas trop éloignées de l'année de base⁵. Sur base de l'IAP/PAMS, les estimations suggèrent que la part de la population en pauvreté aurait baissé de 46,4% en 2003 à 39,2% en 2007. Cette baisse de la pauvreté se serait observée tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les dernières informations de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) indiquent qu'une nouvelle enquête auprès des ménages de type budget-consommation sera exécutée pendant l'année 2009. Les résultats de cette enquête et un nouveau profil de pauvreté pourront être donc élaborés au début de l'année 2010. S'il fallait attendre la disponibilité de nouvelles données sur la consommation des ménages, il faudrait compter environ deux ans avant que l'on ait de nouveaux chiffres de pauvreté estimés à partir des données d'enquête permettant de vérifier s'il y a cohérence avec la tendance de la pauvreté estimée par l'IAP/PAMS. Il y aurait alors un écart d'au moins 5 ans entre les deux dernières estimations des chiffres de pauvreté basé sur des données d'enquête. Cet écart a paru excessif au regard de l'un des objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté qui vise à assurer un suivi étroit et continu des progrès réalisés en matière de la réduction de la pauvreté. C'est pour assurer ce suivi-évaluation de la mise en œuvre du CSLP que des enquêtes de type QUIBB ont été mises en œuvre par l'Institut national de la statistique et de la démographie en 2005 et 2007.

Cependant, si les enquêtes de 1994, 1998 et 2003 ont été utilisées pour mesurer l'évolution de la pauvreté et établir des profils de pauvreté afin de mieux comprendre les éléments caractéristiques des pauvres (caractéristiques socioéconomiques, caractéristiques démographiques, répartition spatiale, etc.), cela n'a pas été réalisé avec les enquêtes postérieures à 2003. Dans ce contexte, l'objectif du présent papier est de proposer une méthode alternative pour mesurer la dynamique de la pauvreté au Burkina Faso entre 2003 et 2007. Puisque les enquêtes de 2005 et 2007 n'incluent pas une mesure monétaire du niveau de vie des ménages, nous utilisons ces enquêtes pour réaliser une analyse de la dynamique de la pauvreté vue dans une double perspective des avoirs ou de la richesse des ménages d'une part, et de leurs propres perceptions sur leur bien-être d'autre part. Du fait que les trois enquêtes de 2003, 2005, et 2007 sont toutes basées sur le même modèle (le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être ou « QUIBB »), leur comparaison est particulièrement aisée.

Les résultats obtenus dans cette étude devraient être utiles aux autorités du Burkina Faso pour évaluer l'impact des politiques gouvernementales et les ajuster le cas échéant. Mais nous espérons aussi que l'analyse sera intéressante pour d'autres pays de la sous-région disposant de données similaires sur les actifs et les perceptions des ménages, à défaut de données plus coûteuses à collecter sur leurs niveaux de consommation. La structure du papier est la suivante. La section 2 présente nos estimations de la tendance de la pauvreté et de la précarité au Burkina Faso de 2003 à 2007, avec une attention spéciale donnée à leur dimension spatiale. La section 3 présente un profil de la pauvreté et de précarité selon les caractéristiques sociodémographiques des ménages. La section 4 présente une analyse des corrélats ou déterminants de la pauvreté et de la précarité. Une brève conclusion suit.

⁵ Les besoins de recalibrage du modèle IAP/PAMS, actuellement calibré sur les données macro et micro de 2003, se feront de plus en plus pressants dans les années à venir, en attendant les résultats des futures enquêtes auprès des ménages de l'INSD.

2. Evolution de la pauvreté et de la précarité de 2003 à 2007

2.1. Données et méthodologie

Les comparaisons de la pauvreté nécessitent de disposer de trois éléments : un indicateur de mesure du bien-être, un seuil de pauvreté, c'est-à-dire un seuil de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre, et des indicateurs de mesure de la pauvreté (sur l'analyse de la pauvreté, voir par exemple Ravallion, 1994, et Coudouel et al., 2002). Afin d'être cohérent dans les comparaisons de pauvreté dans le temps, les choix techniques effectués dans l'élaboration de l'indicateur de bien-être et du seuil de pauvreté doivent être similaires entre les différentes enquêtes. Ces choix dépendent eux-mêmes de la nature des données disponibles et de leur qualité. L'objectif de cette section est de documenter la méthodologie adoptée pour estimer la pauvreté de 2003 à 2007 selon les avoirs en l'absence de données de consommation après 2003.

En effet, à la différence des enquêtes prioritaires, dont l'enquête QUIBB de 2003, les enquêtes de 2005 et 2007 ne contiennent pas de volet revenu/dépenses, ce qui ne permet pas d'élaborer des profils de pauvreté monétaires. Cependant, les trois enquêtes n'en demeurent pas moins très proches quant à la nature des informations collectées. Il s'agit principalement des informations sociodémographiques (composition du ménage, santé, éducation et emploi des membres du ménage), caractéristiques du logement, et accès aux infrastructures de base. Les trois enquêtes contiennent aussi des informations sur les avoirs des ménages. Enfin, la structure générale de l'échantillon est identique pour les trois enquêtes. Leur base de sondage est issue du recensement général de la population de 1996 (elle a été partiellement réactualisée au cours du temps pour l'énumération des Zones de Dénombrement avant le tirage des ménages au sein des zones). L'échantillonnage des trois enquêtes consiste en un sondage stratifié à deux degrés, et la taille de l'échantillon des trois enquêtes est de 8500 ménages répartis en 13 strates (régions administratives), comme indiqué au tableau 2 et au graphique 1.

A la suite entre autres de Filmer et Pritchett (1997) et de Sahn et Stifel (2000), notre indicateur de bien-être est basé sur une analyse factorielle des avoirs des ménages. Les détails et les hypothèses implicites dans cette méthodologie sont donnés dans l'annexe 1. Intuitivement, l'analyse factorielle consiste à simplifier l'information disparate sur la possession de dizaines de biens par les ménages en un indicateur unique (le premier facteur commun ou indicateur de richesse) qui résume le mieux toute cette information. Par hypothèse, nous supposons que cet indicateur de richesse est positivement corrélé avec le niveau du bien-être des ménages. Le facteur commun est en fait une moyenne pondérée qui prend en compte l'existence ou non dans un ménage donné des différents biens retenus pour l'analyse. L'analyse utilise une pondération unique pour chaque strate homogène de la population (par exemple rural vs. urbain). Pour chaque bien, l'analyse factorielle calcule un poids. Le vecteur des poids est ensuite multiplié par le vecteur des biens possédés par les ménages (1 si le ménage possède le bien et 0 sinon), et le résultat est l'indicateur de richesse du ménage.

Pour arrêter la liste de biens pris en compte dans l'analyse factorielle, on a repéré l'ensemble des variables indicatives de la richesse des ménages communes aux trois enquêtes. Une fois ces variables identifiées, un travail d'uniformisation des modalités des variables a été fait étant donné que le niveau de désagrégation des modalités des différentes variables n'est pas nécessairement uniforme d'une année à l'autre dans les questionnaires d'enquête.⁶ A titre d'exemple, en 2003 et 2005, il a été demandé aux ménages s'ils disposaient d'un téléphone (fixe et mobile confondu) alors qu'en 2007, la distinction entre téléphone fixe et mobile a été faite. Par ailleurs, étant donné que le type d'actifs détenus par les ménages urbains et ruraux est différent, de sorte que la présence d'un actif particulier

⁶ Du fait de la relative faiblesse du nombre de variables communes aux trois enquêtes, aucun test d'égalité de moyenne n'a été fait dans le cadre du choix des variables. Ce test qui aurait eu l'avantage de permettre d'écarter les variables présentant des écarts importants en termes de distribution d'une année à l'autre comporte cependant le risque de réduction du nombre de variables à considérer.

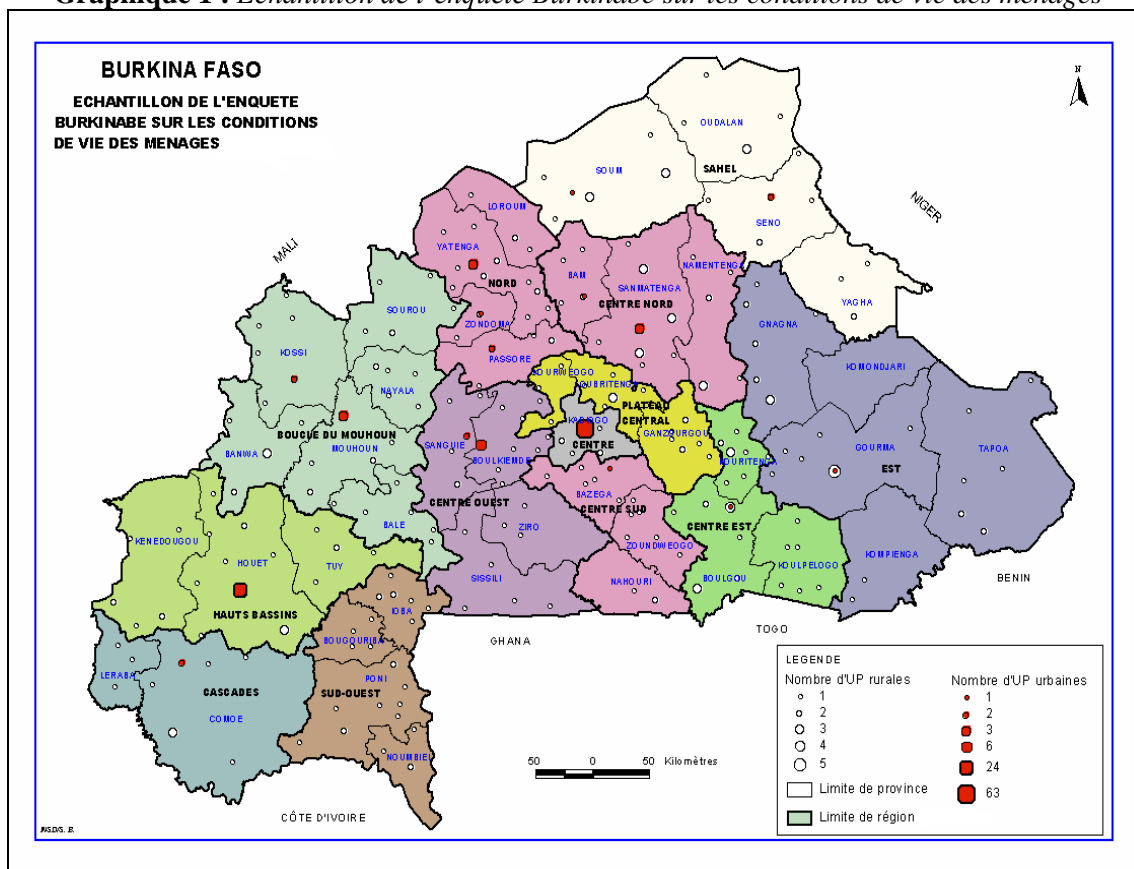
chez un ménage rural n'a pas nécessairement la même signification que chez un ménage urbain, les analyses factorielles ont été réalisées séparément dans les milieux urbains et ruraux. Cependant, afin de garantir l'utilisation des mêmes poids pour chaque actif dans les milieux urbains et ruraux au cours du temps, les analyses ont été réalisées sur les trois années de données d'enquêtes en même temps.

Tableau 2: Répartition des zones de dénombrement et des ménages échantillonnés par région

Région	Nombre de ZD échantillonnées			Nombre de ménages échantillonnés		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Haut-Bassins	26	24	50	520	480	1000
Cascades	5	8	13	100	160	260
Boucle du Mouhoun	6	38	44	120	760	880
Sahel	2	28	30	40	560	600
Est	3	28	31	60	560	620
Sud-Ouest	1	25	26	20	500	520
Centre-Nord	4	27	31	80	540	620
Centre-Ouest	8	24	32	160	480	640
Plateau central	0	19	19	0	380	380
Centre	63	6	69	1260	120	1380
Centre-Sud	0	16	16	0	320	320
Nord	6	27	33	120	540	660
Centre-Est	6	25	31	120	500	620
Total	130	295	425	2600	5900	8500

Source : INSD.

Graphique 1 : Echantillon de l'enquête Burkinabè sur les conditions de vie des ménages



Source : INSD.

Une fois l'indicateur de bien-être établi, il est nécessaire de définir la ligne de pauvreté en dessous de laquelle un ménage sera considéré comme pauvre. Pour cela, nous nous basons sur les estimations de la pauvreté monétaire avec les données de consommation dans l'enquête de 2003. En 2003, au regard de la ligne de pauvreté monétaire de 82 672 FCFA par personne et par an estimée à partir de l'approche des besoins de base (alimentaires et non alimentaires), on observe que 46,4% de la population burkinabé vivait en dessous de ce seuil de pauvreté. En conséquence, la ligne de démarcation des pauvres par la méthode des avoirs des ménages a été choisie de manière à obtenir une incidence de pauvreté par les avoirs identique à l'incidence de la pauvreté monétaire en 2003 qui était de 46,4%. Plus précisément, on a reproduit les incidences de la pauvreté monétaire dans les milieux urbain et rural en choisissant les lignes de pauvreté appropriés pour chacun des deux milieux.

Enfin, après avoir défini un agrégat de bien-être et défini le seuil de pauvreté, il reste à déterminer le choix des mesures de la pauvreté à utiliser. La mesure la plus simple est l'incidence (ou le taux) de pauvreté. S'il y a n personnes dans la population et que q d'entre elles sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles ont un niveau de richesse Y_i inférieur au seuil de pauvreté Z (donc, si $Y_i < Z$ pour q ménages), l'incidence ou le taux de pauvreté est $H=q/n$. Cependant, cette mesure présente certaines limites. En particulier elle n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple, si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc conjoncturel négatif, H ne changera pas. Pour cette raison, on utilise également la profondeur de la pauvreté. Cet indicateur est égal à la moyenne des écarts entre le seuil de pauvreté et le niveau de richesse des pauvres en pourcentage du seuil de pauvreté, multiplié par l'incidence de la pauvreté. Ces deux indicateurs font partie d'une classe plus générale dénommée P_α (Foster, Greer et Thorbecke, 1984). La forme de ces différentes mesures de pauvreté est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha \mathbf{1}(Y_i < Z)$$

On choisit généralement pour α les valeurs 0, 1 et 2. La fonction indicatrice vaut 1 si la condition indiquée dans la parenthèse est remplie (autrement dit si l'individu vit avec un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté) et 0 sinon. Pour α égal 0, il s'agit de l'incidence de la pauvreté H ; α égal 1 correspond à P_1 , la profondeur de la pauvreté. Pour α égal 2 (P_2), on parle de sévérité de la pauvreté, une mesure qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres. Ces trois mesures de la pauvreté (incidence, profondeur et sévérité) sont utilisées dans cette étude.

2.2. Evolution de la pauvreté en termes d'actifs

Cette section présente l'évolution de la pauvreté telle qu'elle est calculée en fonction des avoirs des ménages. Le tableau 3 donne les résultats sur les tendances de la pauvreté obtenues avec la méthodologie de l'analyse factorielle. La part de la population en pauvreté baisse d'environ 7,5 points au niveau national, de 46,3% en 2003 à 40,4% en 2005, puis 38,5 % en 2007. La réduction de l'incidence de la pauvreté est de 8,3 points en milieu rural et 6,9 points en milieu urbain. Etant donné la base plus basse de la pauvreté en milieu urbain en 2003, la baisse en pourcentage de l'incidence de la pauvreté est donc plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural, ce qui n'est pas surprenant au vu des taux de croissance des différents secteurs de l'économie indiqués au tableau 1. En effet, c'est le secteur tertiaire des services qui a connu le plus fort taux de croissance cumulée au cours de la période sous revue. Dès lors, en 2007 comme en 2003, la pauvreté reste essentiellement un phénomène rural. Compte tenu du fait que la majorité de la population vit en zones rurales et que l'incidence de la pauvreté y est plus élevée, quelle que soit l'année prise en compte, plus de 90% des pauvres vivent en milieu rural, et cette proportion va en s'accroissant (92,2% en 2003 à 93% en 2005 et 94,1% en 2007). Comme on l'a mentionné dans la section précédente, l'incidence de la pauvreté ne retient que le nombre de pauvres sans tenir compte de l'ampleur de leur pauvreté. Les mesures de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté apportent des informations complémentaires sur cette ampleur. On peut

montrer (voir les estimations présentées dans l'annexe 2) que la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont elles aussi beaucoup plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain.

Il est intéressant de comparer l'évolution de l'incidence de la pauvreté calculée sur la base des actifs des ménages dans les enquêtes QUIBB avec les prédictions obtenues d'une part avec le modèle IAP/PAMS et avec des projections simples faites à partir de l'enquête de 2003. L'hypothèse retenue pour les projections simples est que l'ensemble des ménages ont bénéficié entre 2003 et 2007 d'une augmentation annuelle de leur consommation identique à l'accroissement du PIB par tête selon les compte nationaux, soit en moyenne 3,8% par an entre 2003 et 2007, ceci sans modifications des inégalités au cours du temps (nous ne savons pas si l'inégalité a eu tendance à s'accroître ou à diminuer). En pratique, on applique les taux d'accroissement du PIB par tête aux données de consommation de 2003, et on recalcule la pauvreté en gardant les lignes de pauvreté inchangées (l'inflation peut être ignorée puisqu'on base les calculs sur l'augmentation du PIB en termes réels). Selon ces projections simples, la pauvreté aurait du baisser de 8.8 points entre 2003 et 2007. Le modèle IAP/PAMS est en fait basé sur un raisonnement assez similaire, mais un peu plus complexe puisqu'il prend en outre en compte différentes informations macroéconomiques, dont les taux de croissance sectoriels. Selon les prédictions du modèle, la pauvreté aurait du baisser de 7.2 points entre 2003 et 2007. Nos estimations de la baisse de la pauvreté telle que mesurée à partir des données sur les actifs des ménages sont donc très proches de ce à quoi on aurait pu s'attendre compte tenu des caractéristiques de la croissance observées entre 2003 et 2007, ce qui est un bon signe (on discutera cependant dans la prochaine section de la question de la précarité des ménages face aux chocs). Les résultats obtenus séparément pour les milieux urbain et rural sont aussi du bon ordre de grandeur.

Tableau 3: Incidence de la pauvreté, méthodes alternatives

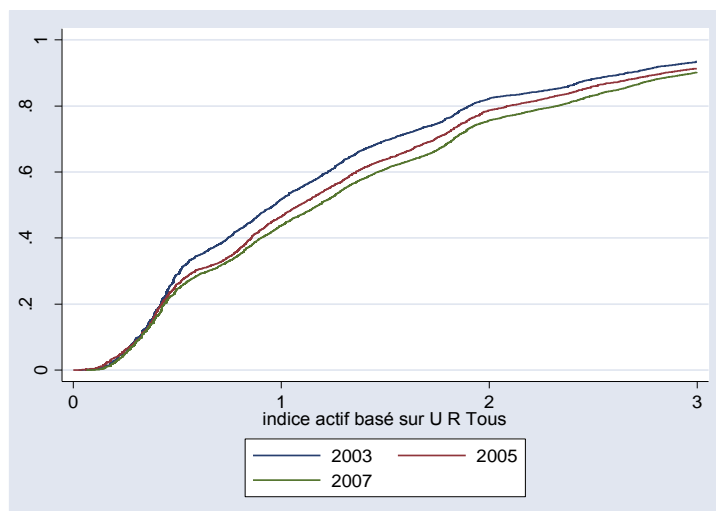
	Prédiction du modèle IAP/PAMS entre autres sur base de taux de croissance sectoriels et des données de l'enquête de 2003	Prédiction avec l'enquête 2003 sur base du taux de croissance national entre 2003 et 2007	Estimations basées sur l'analyse factorielle des données des enquêtes de 2003 à 2007
	<i>National</i>		
2003	46,4	46,4	46,4
2005	42,7	42,3	40,4
2007	39,2	37,6	38,5
Différence (2003-2007)	-7,2	-8,8	-7,9
	<i>Urbain</i>		
2003	19,9	19,9	19,9
2005	17,8	17,6	16,3
2007	15,1	14,6	13,0
Différence (2003-2007)	-4,8	-5,3	-6,9
	<i>Rural</i>		
2003	52,3	52,3	52,3
2005	48,6	47,7	45,6
2007	45,5	42,7	43,9
Différence (2003-2007)	-6,8	-9,6	-8,4

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD et données IAP/PAMS

De plus, comme le montre le graphique 2 basé sur les techniques dites de dominance stochastique, la baisse de la pauvreté en termes d'actifs apparaît robuste au choix de la ligne de pauvreté. Pour des valeurs raisonnables de lignes de pauvreté en termes d'actifs, les trois courbes du graphique 2 qui représentent chacune la fonction de distribution cumulée de l'indice de richesse ne se coupent pas, ce qui signifie que la baisse de la pauvreté est robuste au choix de la ligne de pauvreté (pour une présentation simple de la technique de la dominance stochastique et de son interprétation, voir par exemple Ravallion (1994) ou Coudouel et al. (2002)). On note cependant que pour les plus pauvres des ménages (ceux situés dans la partie gauche du graphique), il n'y a pas eu d'augmentation perceptible de la valeur de l'indice de richesse, ce qui laisserait à penser que les plus pauvres ont

moins bénéficié que d'autres de l'accumulation de possessions qu'a permis la croissance de 2003 à 2007. Nous reviendrons sur cet aspect dans la section prochaine sur la précarité et la typologie des régions du Burkina Faso en termes non seulement de pauvreté, mais aussi de précarité.

Graphique 2 : Analyse de dominance des distributions de richesse



Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

2.3. Evolution de la précarité alimentaire et typologies des régions et des ménages

Les données présentées jusqu'ici suggèrent une baisse continue de la pauvreté selon la méthode des avoirs entre 2003 et 2005, puis entre 2005 et 2007. Pourtant, on se rend compte dans les données macroéconomiques que la progression du PIB par tête n'a pas été continue. En 2004, une baisse de la pluviométrie et les attaques des criquets pèlerins ont eu pour conséquence une baisse de la production agricole qui a probablement eu des conséquences négatives pour les ménages, et en particulier les ménages ruraux qui ont du voir leurs sources de revenus se contracter. Qui plus est, la baisse de la production vivrière en 2004 a entraîné une hausse des prix en 2005 (surtout pour l'alimentation), qui a du elle aussi avoir un effet négatif sur la capacité des ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires. Les estimations de la pauvreté en termes d'actifs ne semblent pas parvenir à rendre compte de l'impact de la crise qui a frappé le monde rural en 2004 et 2005, probablement parce que l'accumulation de richesse ou d'actifs est moins sensible que la consommation annuelle aux variations conjoncturelles de l'économie.

Il existe cependant une question intéressante dans les trois enquêtes QUIBB qui permet de mesurer si les ménages ont vécu des modifications dans leur capacité à satisfaire leurs besoins alimentaires, ce qui permet dans une certaine mesure de capturer leur précarité. Une question dans les trois enquêtes QUIBB est en effet posée de la façon suivante: « Vous est-il arrivé au cours de l'année dernière d'avoir des problèmes pour satisfaire les besoins en nourriture du ménage ? » Les ménages peuvent répondre : « Jamais », « Rarement », « Quelquefois », « Souvent », ou « Toujours ». Si on agrège les réponses des ménages en considérant les deux premières modalités comme indiquant que le ménage n'a pas eu de difficultés à satisfaire ses besoins alimentaires, et les trois dernières modalités comme indiquant le contraire (soit un état de précarité alimentaire à un moment donné au cours de l'année), on obtient un taux de précarité alimentaire au niveau national de 49,1 % en 2003, ce qui est assez proche du taux de pauvreté monétaire de 46,4% sur lequel nous aussi avons calqué nos mesures de pauvreté en termes d'actifs. Alors que la pauvreté en termes d'actifs diminue entre 2003 et 2005, la précarité alimentaire telle que définie ici augmente pour atteindre 65,4 % en 2005, avant de retomber à 38,2 % en 2007. Donc, si la tendance à long terme de la précarité alimentaire suit celle de la pauvreté en termes de possessions, on remarque une augmentation significative de la précarité alimentaire lors de la crise conjoncturelle de 2004-2005. Cette augmentation de la précarité a eu lieu

tant dans le milieu urbain que dans le milieu rural, mais elle a été beaucoup plus forte dans le milieu rural (18.5 points, contre 5.9 points en milieu urbain), comme on pouvait s'y attendre compte tenu de l'impact plus fort de la crise dans le secteur agricole (baisse de la production en 2004).

Que penser de la validité et de la fiabilité de cette variable sensée capturer le degré de précarité alimentaire des ménages ? Tout d'abord, il faut souligner qu'il s'agit d'un indicateur subjectif, alors que la richesse ou la consommation des ménages sont mesurées avec des variables objectives. Le caractère subjectif des déclarations des ménages quant à leur capacité à satisfaire leurs besoins alimentaires implique qu'on doit faire attention à l'interprétation des données. Par exemple, les différences de précarité entre les milieux urbains et ruraux sont selon cet indicateur beaucoup moins importants que les écarts de pauvreté. Ceci est probablement du en partie au fait que le niveau de vie et donc les aspirations des ménages urbains sont plus élevés, de sorte qu'une plus grande part d'entre eux peut s'estimer à un moment ou à un autre incapable de satisfaire ses besoins alimentaires. De plus, il arrive souvent avec des indicateurs subjectifs qu'on observe des sauts importants d'une année à l'autre. Ces sauts peuvent suggérer une amélioration ou détérioration des conditions de vie plus forte qu'elle ne l'est en réalité. Enfin, les perceptions des ménages peuvent changer en fonction de leur niveau de vie. Par exemple, si un ménage devient plus riche au cours du temps, son niveau de tolérance vis-à-vis de ses difficultés à un moment du temps pourrait baisser, ce qui pourrait amener le ménage à déclarer plus volontiers avoir eu des difficultés à satisfaire ses besoins.

Ceci dit, malgré toutes ces faiblesses potentielles des indicateurs subjectifs tels que celui utilisé ici, si on regarde le profil des régions en termes tant de la pauvreté monétaire ou en termes d'actifs que de l'insécurité alimentaire telle qu'elle est mesurée par cette simple variable subjective, et si on regarde en outre l'évolution au cours du temps de l'insécurité alimentaire, des résultats intéressants se font jour. On remarque tout d'abord des différences importantes entre différentes régions en termes des niveaux de pauvreté et de précarité enregistrés. Dans l'ensemble, on peut distinguer trois groupes de régions. Dans le nord-est (régions du Sahel, du Centre-Nord et de l'Est), les taux de pauvreté monétaire en termes de consommation ne sont pas particulièrement élevés, mais les taux de pauvreté en termes d'actifs et les taux de précarité alimentaire le sont. A l'inverse, dans le centre du pays (régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre ouest, du Plateau central, du Centre sud, du Centre est, et du Sud ouest), les taux de pauvreté monétaires sont plus élevés, alors qu'en général, les taux de pauvreté en termes d'actifs le sont moins, tout comme les taux de précarité. Enfin, dans la capitale et le sud (régions du Centre, des Hauts bassins et des Cascades), on observe des taux de pauvreté tant monétaire qu'en termes d'actifs et des taux de précarité alimentaire plus bas qu'ailleurs⁷.

Donc, à part dans la capitale et dans le sud, on remarque une certaine contradiction, ou plus exactement un écart entre les mesures de la pauvreté monétaire basées sur la consommation des ménages (plus élevée dans les régions du centre du pays), et les mesures de la pauvreté en termes d'actifs et de précarité alimentaire (plus élevées dans les régions du nord-est). Par exemple, les trois régions les plus pauvres monétairement en 2003, qui selon notre classification font partie des régions du centre, se révèlent être parmi les plus nanties selon l'approche par les avoirs quelque soit l'année d'enquête. Il s'agit des régions du Nord (23,6 % d'incidence de la pauvreté selon les avoirs en 2007), du Centre sud (26,4 % en 2007) et de la Boucle du Mouhoun (35,8 % en 2007, ce qui est nettement en dessous de la moyenne nationale à 38,5 %). A l'opposé, les régions du Centre nord, du Sahel, et de l'Est (classées dans les régions du nord-est dans le graphique 3) connaissent une situation inverse. De plus, les régions du nord-est semblent avoir été particulièrement affectées en termes de précarité

⁷ Cette typologie est indicative, et dans certains cas, on aurait pu placer une région particulière dans un groupe plutôt que dans un autre. Par exemple, dans le Sud-ouest, les taux de pauvreté en termes d'actifs et les taux de précarité alimentaire sont en général sur les trois années plus élevés que le taux de pauvreté monétaire de 2003, mais on a préféré placer le sud-ouest avec les régions du centre parce que la pauvreté y est beaucoup plus élevée que dans la capitale et les autres régions du sud. De même, on aurait peut-être pu placer le centre-ouest avec les régions du sud et de la capitale, mais on a jugé que certains taux de pauvreté en termes d'actifs et de précarité alimentaire étaient suffisamment élevés pour garder cette région dans le groupe des régions du centre.

alimentaire lors de la crise de 2004-2005, alors que cela n'est pas observé dans les régions du centre (à l'exception du centre-est et dans une moindre mesure du sud-ouest).

La conclusion de cette analyse semble être la suivante. Dans les régions du centre, les ménages consomment comparativement peu, mais ils sont néanmoins capables d'accumuler des possessions, et ils sont aussi moins vulnérables en termes de sécurité alimentaire aux aléas de la production agricole. Dans les régions du nord-est, les ménages consomment davantage, mais sont moins à même d'avoir des réserves, et ils sont plus vulnérables aux chocs climatiques. Dans le sud et dans la capitale, les ménages sont plus aisés, et donc à la fois moins pauvres, et moins susceptibles à l'insécurité alimentaire. Des dichotomies similaires à celle observées entre pauvreté monétaire d'une part, et pauvreté en termes d'actifs et précarité alimentaire d'autre part, ont été observées dans la plupart des autres pays du Sahel comme le Mali, le Niger, et le Tchad selon des analyses récentes.

Un autre résultat important qui émerge du tableau 4 est le fait que la tendance de la pauvreté et de la précarité alimentaire n'est pas la même sur l'ensemble du territoire. En règle générale, abstraction faite de la montée de la précarité alimentaire en 2005, on observe une amélioration des indicateurs entre 2003 et 2007, mais pas sur l'ensemble du territoire. Dans les régions du centre, et de la capitale et du sud, il y a réduction de la pauvreté en termes d'actifs, ainsi que réduction des taux de précarité alimentaire. Cette amélioration n'est pas observée de la même manière dans les régions du nord-est. Donc, il semble que les bénéfices de la croissance ne soient pas uniformément répartis sur l'ensemble du territoire (ce résultat apparaissait déjà dans les résultats antérieurs, mais il apparaît ici de façon plus forte). Les régions les plus éloignées des centres de l'activité économique bénéficient moins que les autres de l'amélioration des conditions de vie, ce qui correspond à ce qu'on avait déjà observé au Graphique 2. Pour les plus pauvres des ménages en termes d'actifs, il n'y a pas eu d'augmentation perceptible de la valeur de l'indice de richesse entre 2003 et 2007. Dans certaines des régions de la capitale et du sud, les améliorations des conditions de vie au cours du temps sont modérées elles aussi (la région des Cascades semble même connaître une hausse de la précarité alimentaire), mais en général, ces régions sont plus riches, et donc leurs habitants sont déjà au départ moins démunis.

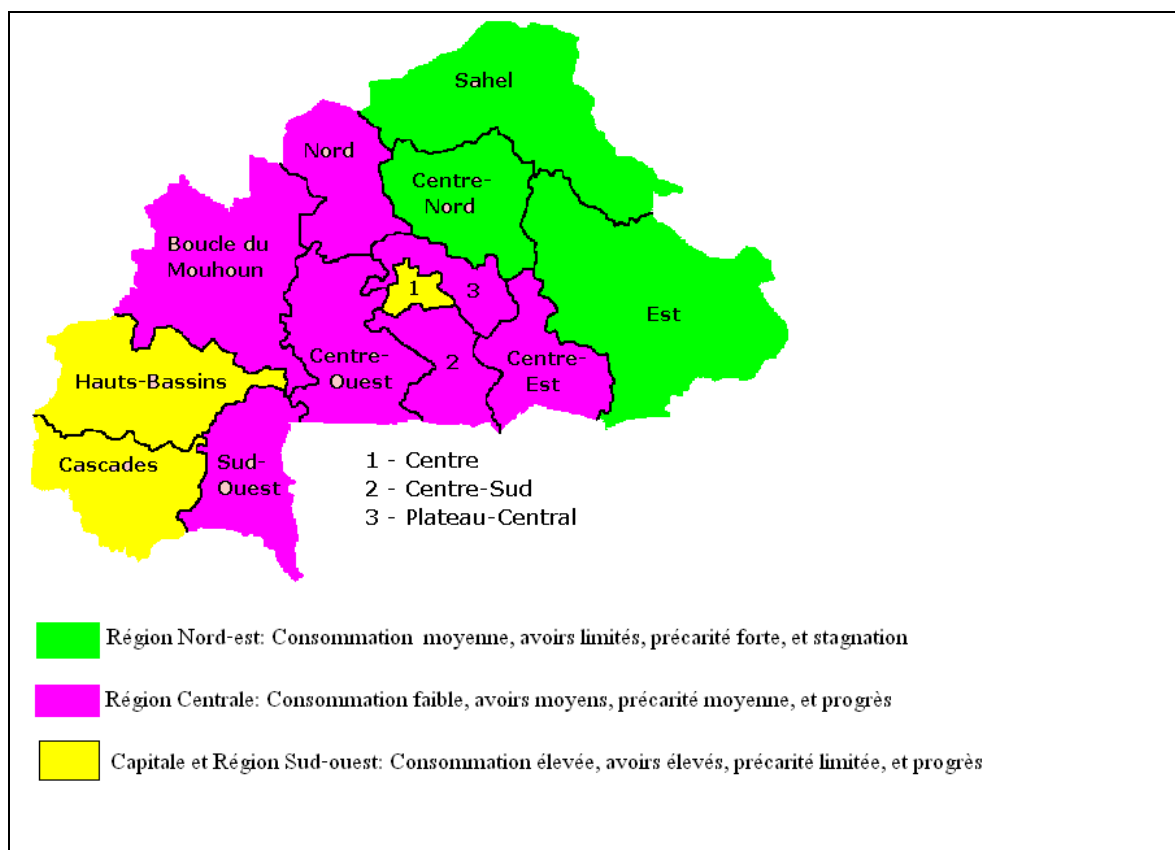
Tableau 4 : Incidence de la pauvreté et de la précarité selon les régions administratives

	Pauvreté monétaire 2003	Pauvreté en termes d'actifs ou de richesse			Précarité alimentaire (incapacité à satisfaire ses besoins)		
		2003	2005	2007	2003	2005	2007
NATIONAL	46,4	46,3	40,4	38,5	49,1	65,4	38,2
Milieu de résidence							
Rural	52,3	52,2	45,5	43,9	50,7	69,2	39,4
Urbain	19,9	19,9	16,3	13,0	41,5	47,4	32,1
Régions du nord-est							
Sahel	37,2	62,7	83,7	67,1	50,2	86,8	52,5
Centre nord	34,0	64,0	55,4	50,5	45,0	90,6	42,4
Est	40,9	76,6	63,1	73,2	45,3	72,0	34,7
Régions du centre							
Nord	68,6	43,8	37,7	23,6	70,9	72,1	23,7
Boucle du Mouhoun	60,5	51,3	42,5	35,8	46,4	52,5	29,0
Centre ouest	41,3	44,7	40,2	39,4	61,3	64,9	45,8
Plateau central	58,6	37,5	27,1	36,4	71,3	64,9	38,3
Centre sud	66,1	45,1	29,6	26,4	54,9	65,7	43,5
Centre est	55,1	40,2	40,7	38,4	43,6	73,7	48,9
Sud ouest	56,6	69,3	63,5	60,2	58,6	75,5	66,9
Capitale/régions du sud							
Centre	22,3	10,5	7,1	7,8	41,7	50,6	31,9
Hauts bassins	34,8	28,7	21,8	17,0	27,0	44,0	22,7
Cascades	39,1	54,2	23,4	47,4	34,9	39,6	47,7

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Avant de conclure cette section, il est utile de présenter des statistiques sur la combinaison des deux indicateurs disponibles sur les trois années d'enquêtes, à savoir la pauvreté en termes d'actifs et la précarité alimentaire. En combinant ces deux dimensions, on aboutit à une typologie des ménages en quatre groupes. On pourrait qualifier de ménages pauvres et en précarité les ménages qui cumulent une pauvreté en termes d'actifs et une précarité alimentaire. Les personnes en situation de pauvreté en termes d'actifs qui parviennent à éviter la précarité alimentaire peuvent être qualifiées de ménages pauvres mais non en précarité. A l'inverse, les ménages qui ne sont pas pauvres selon leurs possessions, mais se disent victimes de précarité alimentaire peuvent être appelés ménages plus aisés en précarité. Enfin, les ménages qui ne sont pas pauvres en termes d'actifs et qui ne déclarent pas avoir eu des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires peuvent être qualifiés de ménages à l'abri de la pauvreté et de la précarité. Tous ces labels peuvent être discutés et une terminologie différente pourrait être adoptée, mais ce qui est important, c'est que les données présentées de la sorte apportent des informations additionnelles utiles. Comme le montre le tableau 5 et le graphique 4, la part des ménages pauvres et en précarité a augmenté entre 2003 et 2005, et baissé par après. Cette baisse se justifie par l'amélioration de leurs conditions de vie vue sous les deux angles. Entre 2003 et 2007, la part des ménages à l'abri de la pauvreté et de la précarité augmente de 12 points. On observe en 2005 une forte augmentation de près de 10 points de la part de la population catégorisée comme plus aisée, mais en situation de précarité, surtout en milieu rural. Par contre, la part des ménages pauvres mais débrouillards baisse en 2005, car un plus grand nombre de ces ménages tombent en situation de précarité, encore une fois principalement dans le milieu rural.

Graphique 3 : Typologie des régions du Burkina Faso



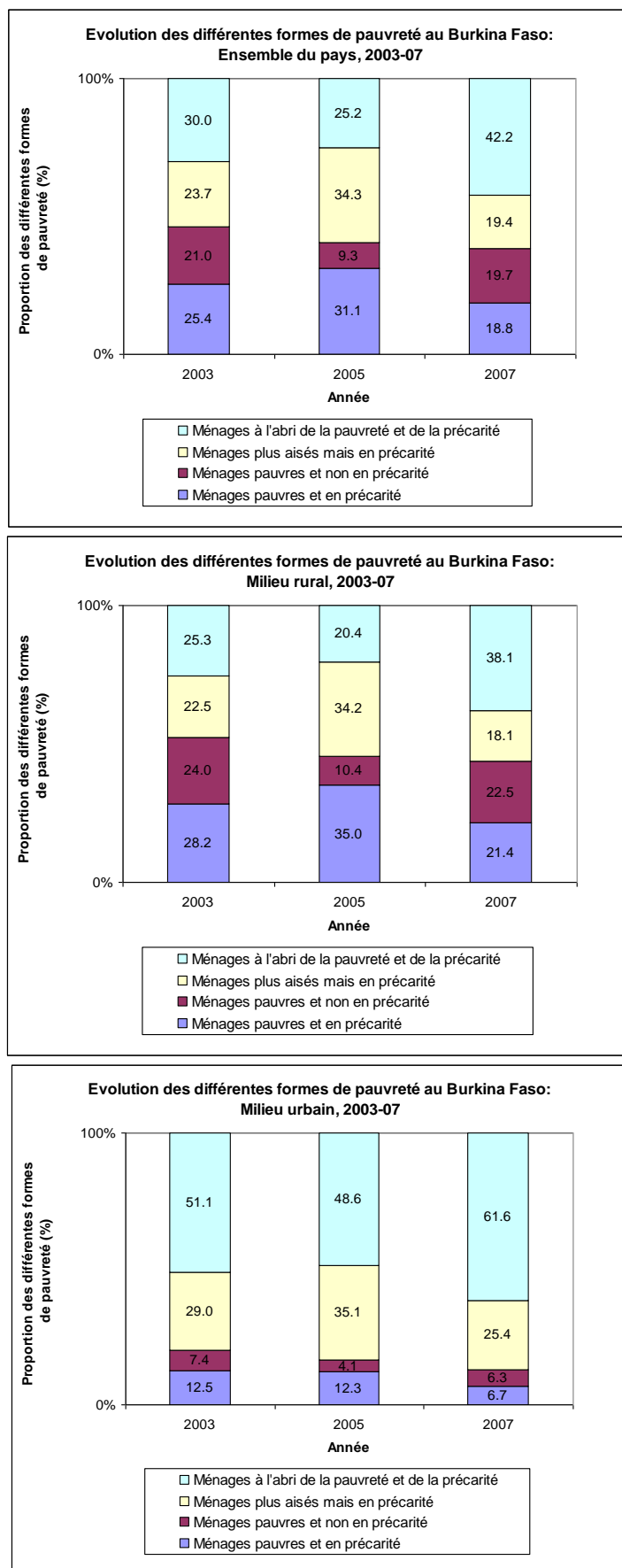
Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD.

Tableau 5 : Typologies des ménages selon la combinaison de la pauvreté en termes d'actifs et de la précarité alimentaire

	2003				2005				2007			
	Pauvres et en précarité	Pauvres mais non en précarité	Plus aisés mais en précarité	A l'abri de la pauvreté et de la précarité	Pauvres et en précarité	Pauvres mais non en précarité	Plus aisés mais en précarité	A l'abri de la pauvreté et de la précarité	Pauvres et en précarité	Pauvres mais non en précarité	Plus aisés mais en précarité	A l'abri de la pauvreté et de la précarité
Ensemble	25,4	21,0	23,7	30,0	31,1	9,3	34,3	25,2	18,8	19,7	19,4	42,2
<i>Milieu</i>												
Rural	28,2	24,0	22,5	25,3	35,0	10,4	34,2	20,4	21,4	22,5	18,1	38,1
Urbain	12,5	7,4	29,0	51,1	12,3	4,1	35,1	48,6	6,7	6,3	25,4	61,6
Régions du nord-est												
Sahel	33,5	29,1	16,7	20,7	74,6	9,1	12,2	4,1	39,6	27,5	12,9	20,0
Centre nord	29,3	34,8	15,8	20,2	50,5	4,9	40,1	4,5	24,2	26,4	18,2	31,3
Est	36,7	39,9	8,6	14,8	47,0	16,0	25,0	12,0	26,5	46,7	8,2	18,6
Régions du centre												
Nord	34,8	9,1	36,1	20,0	29,4	8,3	42,7	19,6	7,9	15,7	15,8	60,6
Boucle du Mouhoun	27,1	24,2	19,3	29,4	24,6	17,9	27,9	29,7	15,0	20,8	14,0	50,2
Centre ouest	28,9	15,9	32,4	22,9	27,0	13,2	37,9	21,9	20,3	19,1	25,5	35,1
Plateau central	30,3	7,2	41,1	21,4	20,8	6,3	44,0	28,8	14,9	21,6	23,5	40,1
Centre sud	27,5	17,6	27,4	27,5	22,6	6,9	43,0	27,4	17,5	8,9	25,9	47,7
Centre est	19,4	20,8	24,2	35,6	36,2	4,6	37,5	21,8	24,1	14,3	24,8	36,9
Sud ouest	46,4	22,9	12,2	18,5	52,5	11,0	23,1	13,5	44,2	15,9	22,7	17,1
Capitale/régions du sud												
Centre	5,9	4,6	35,7	53,8	5,9	1,1	44,7	48,3	3,7	4,1	28,2	64,0
Hauts bassins	8,8	19,9	18,2	53,1	12,1	9,7	31,9	46,3	5,4	11,6	17,4	65,7
Cascades	18,7	35,5	16,3	29,6	12,1	11,3	27,5	49,1	25,0	22,4	22,7	29,9

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Graphique 4: Typologie des ménages du Burkina Faso



Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

3. Profil de la pauvreté et de la précarité alimentaire

3.1. Caractéristiques des ménages

Dans cette section, nous présentons un profil de la pauvreté selon les caractéristiques des chefs de ménage. L'importance des caractéristiques du chef de ménage vient du fait que c'est souvent cette personne qui joue le rôle le plus important dans le ménage en termes de travail et emploi, et donc en termes des revenus nécessaires pour la consommation et l'accumulation des biens⁸. Avant de présenter les statistiques de pauvreté par catégorie de chefs de ménages, il est utile de décrire brièvement la structure de la population selon ces caractéristiques, ce qui est fait au tableau 6.

Une grande majorité de la population vit dans des ménages dirigés par des personnes mariées. En 2003 par exemple, la proportion de personnes vivant dans des ménages dont le chef est marié (monogame ou polygame) s'élevait à 92,9% contre 1,8% pour les individus vivant sous la responsabilité d'un célibataire. Les proportions de personnes vivant dans des ménages dirigés par des veufs ou veuves sont restées assez stables au cours des trois années (en moyenne 4,2%). Ces proportions ont été maintenues pour la plupart en 2005 et 2007 où respectivement 92,9% et 91,6% de la population vivaient dans un ménage dont le chef est marié. La proportion d'individus vivant dans des ménages dirigés par des hommes est élevée. En 2007, cette proportion se situe à 92,2%. Parallèlement, la proportion des ménages dirigés par des femmes est faible sur la période des trois enquêtes même si des augmentations sont ressenties au cours du temps. Ainsi, cette proportion serait passée de 5,3% en 2003 à 6,3% en 2005 pour se situer à 7,8% en 2007.

De façon générale, la faiblesse du niveau d'éducation et d'alphabétisation des individus caractérise la population des chefs de ménages, malgré des progrès au cours de ces cinq dernières années pour le taux d'alphabétisation qui est passé de 21,8% en 2003 à 23,6% en 2005, et 28,5% en 2007. Ainsi, pour les trois années, moins du tiers de la population vit dans des ménages dont le chef sait lire et écrire dans une langue (langue étrangère ou nationale). S'agissant du niveau d'instruction du chef de ménage, plus de 80% des individus vivent dans un ménage dirigé par une personne n'ayant aucun niveau d'instruction. Pour chacune des trois années, la proportion de personnes vivant dans un ménage dont le chef a un niveau d'étude supérieur est restée négligeable et en dessous de 2%.

La majorité des individus vivent dans des ménages dirigés par des personnes exerçant dans des entreprises individuelles ou comme indépendants (il s'agit essentiellement des petits agriculteurs). En 2003, 75,8% des Burkinabé vivaient dans ce type de ménage. Cette proportion se situait à 81,1% en 2005 et 79,1% en 2007. La proportion d'individus vivant sous le couvert d'un fonctionnaire de l'état est restée faible à 3,1%, 3,5% et 4,6% respectivement en 2003, 2005 et 2007. On remarque une baisse entre 2003 et 2007 de la part des personnes vivant dans des ménages dont le chef est actif dans une entreprise privée mais cela est probablement dû en partie à la montée de la catégorie « ND » qui signifie Non Disponible et pour lequel les chefs de ménages n'ont pas donné de réponse. Le faible taux d'appartenance des individus à des ménages dirigés par des fonctionnaires et la faible place du secteur privé formel se remarquent aussi via la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage. En effet, en moyenne au cours des trois années, la proportion des individus vivant dans des ménages dont le chef est salarié du public est inférieure à 6%. Enfin, la ruralité du pays se traduit par l'appartenance de la majorité de la population à des ménages dirigés par des agriculteurs. A l'exception de 2007, la proportion d'individus vivant dans des ménages agricoles est supérieure à 75%. En 2007, le taux se situait à 61,9% dont 16,5% de la population vivant dans des ménages coton-culteurs et 45,4% dans

⁸ Dans un contexte où la famille étendue est encore souvent la règle, mettre l'accent sur le chef de ménage et le considérer implicitement comme principal pourvoyeur de revenus et responsable des décisions importantes revient à occulter en partie le rôle d'autres membres dont la contribution peut-être tout aussi significative sur le niveau de vie du ménage. Dans certains ménages dirigés par des personnes âgées ou veuves, le chef joue son rôle à titre honorifique seulement. Dans ces cas, les contributions et les décisions importantes sur le ménage relèvent des pourvoyeurs de revenus. L'attention portée aux caractéristiques du chef de ménage a cependant l'avantage de la simplicité, et elle permet de donner un contour au moins approximatif au profil de pauvreté.

des ménages pratiquant autres formes d'agriculture. La part de la population vivant dans un ménage dirigé par un indépendant atteint 15,8% en 2007 contre 9,3% en 2005 et 7,4% en 2003.

Tableau 6: Répartition de la population selon les caractéristiques des chefs de ménage

	2003	2005	2007
Milieu de résidence			
Rural	81,8	82,7	82,5
Urbain	18,2	17,3	17,5
Genre du Chef			
Homme	94,8	93,8	92,2
Femme	5,3	6,3	7,8
Migration temporaire du Chef			
Jamais	82,2	83,3	83,1
Moins de 6 mois	16,1	16,0	16,2
Plus de 6 mois	1,8	0,7	0,8
Handicap du Chef			
Handicapé	2,8	4,1	3,5
Non handicapé	97,2	95,9	96,6
Situation matrimoniale du Chef			
Célibataire	1,8	1,9	2,6
Monogame	48,3	50,8	54,4
Polygame	44,6	42,1	37,2
Divorce	0,6	0,6	0,8
Veuf	4,1	4,1	4,2
Union libre	0,6	0,6	0,9
Alphabétisation du Chef			
Alphabétisé	20,1	21,3	27,5
Non Alphabétisé	79,9	78,7	72,6
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	84,4	82,3	80,7
Primaire inférieur	3,3	4,1	4,0
Primaire Supérieur	5,3	5,9	6,3
Secondaire inférieur	3,3	3,2	3,9
Secondaire Supérieur	1,9	2,1	2,9
Enseignement technique	0,4	0,9	0,5
Supérieur	1,4	1,6	1,7
Employeur du chef de ménage			
Gouvernement	3,2	3,5	4,6
Para public	0,7	0,4	0,8
Entreprise privé	14,3	8,4	3,6
Individu ou ménage privé	75,8	81,1	79,1
ND	6,1	6,6	11,8
Tranche d'âge du chef de ménage			
Moins de 30 ans	9,8	8,8	10,8
30 à 40 ans	23,2	22,8	24,9
40 à 49 ans	25,8	25,0	25,2
50 à 59 ans	20,1	20,3	18,8
60 et plus	21,2	23,1	20,2
Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage			
salariés publics	3,6	3,5	5,2
salariés privés formels	0,8	1,1	0,9
salarié privé informel	2,6	1,6	3,4
Coton-culteur	18,3	20,7	16,6
Agriculteur	59,6	55,2	45,4
Indépendant	7,4	9,3	15,8
Bénévole	0,7	2,0	0,9
Inactif	1,0	6,1	1,7
Chômeur	6,0	0,6	10,2

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

3.2. Profil de la pauvreté et de la précarité alimentaire

Les données sur la part de la population en pauvreté selon les caractéristiques des ménages sont données au tableau 7. Selon le sexe du chef de ménage, l'approche par les avoirs (tout comme l'approche monétaire) montre une différence nette entre les ménages dirigés par les hommes et les femmes puisque l'incidence de la pauvreté est plus marquée chez les ménages dont le chef est de sexe masculin pour toutes les années d'enquête. Par contre la précarité alimentaire semble plus importante parmi les ménages dont le chef est de sexe féminin de nouveau pour toutes les années d'enquête. Des différences sont aussi observées selon la situation matrimoniale du chef de ménage. Tout comme la pauvreté monétaire, celle par les avoirs montre que les ménages célibataires et en union libre ont une plus faible incidence de la pauvreté. Les ménages polygames sont les plus pauvres monétairement, alors que les ménages monogames ont la plus haute incidence de pauvreté par les avoirs. L'incidence de la pauvreté est aussi liée à la taille du ménage selon les approches monétaire et de la précarité alimentaire, mais c'est moins le cas pour les avoirs (les ménages de plus grande taille ont parfois davantage de possessions, et leur indice de richesse n'est pas normalisé par la taille du ménage).

L'incidence de la pauvreté est légèrement plus importante parmi les individus vivant dans des ménages dont le chef n'a jamais migré. En effet, pour ces derniers, la proportion de pauvres est estimée en 2003 à 48,7% pour l'approche monétaire, 49,1% par la méthode des avoirs, et 50,3% pour la précarité alimentaire. Parallèlement pour les individus dont le chef a migré (quelle que soit la durée de migration), le niveau maximal de l'incidence de la pauvreté s'est situé à 35,7%, 34% et 43,6% pour les trois approches. Il existe aussi un lien entre le niveau d'instruction du chef de ménage et le statut de pauvreté. La proportion de pauvres est plus basse dans les ménages dont le chef est mieux éduqué. Comme on pouvait s'y attendre, l'incidence de la pauvreté est aussi plus faible dans les ménages dont le chef est un salarié du secteur formel. Pour ces ménages, le niveau maximal de l'incidence de la pauvreté est de 6,5% suivant l'approche monétaire, 5,4% suivant les avoirs des ménages, et 26,4% selon l'approche de la précarité alimentaire. Les agriculteurs vivriers par contre ont le niveau d'incidence le plus élevé (51,4% de pauvres selon les avoirs dans cette catégorie en 2007).

Les mesures de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté données en annexe confirment les résultats obtenus avec l'incidence en termes de comparaisons entre groupes. Cependant, il y a des nuances. Par exemple, l'incidence parmi les agriculteurs vivriers est plus élevée que parmi les coton-culteurs, mais la différence n'est pas énorme. Pour les trois années, la profondeur de la pauvreté en termes d'actifs est elle aussi plus faible pour les coton-culteurs par rapport aux agriculteurs vivriers, mais cette fois avec des différences plus fortes. Ainsi, la profondeur de la pauvreté chez les coton-culteurs se situe à 14% et 13% respectivement en 2007 et 2005 contre 23,9% et 25,5% pour les autres agriculteurs pour les mêmes années. Il existe aussi un écart important entre la sévérité de la pauvreté chez les individus dirigés par des coton-culteurs et ceux dirigés par des agriculteurs vivriers. Donc, si un grand nombre de coton-culteurs sont pauvres, il semble que nombreux parmi eux sont ceux qui ne sont pas très loin de la ligne de pauvreté, ce qui n'est pas le cas pour les agriculteurs vivriers.

On peut aussi calculer la part des pauvres représentées par différents groupes de ménages, ou la contribution des groupes à la pauvreté. Les résultats sont donnés au tableau 8 pour la pauvreté en termes d'avoirs. Par exemple, les ménages de tailles élevées (plus de sept membres) contribuent pour près de moitié (49%) à la pauvreté totale selon la mesure de l'incidence, contre une contribution de seulement 4,2% pour les ménages d'une ou deux personnes. Les ménages dont le chef n'est pas alphabétisé contribuent à hauteur de 85% en 2007 à la pauvreté totale, et environ 90% pour les deux autres années. Pour chacune des années considérées, la contribution à la pauvreté est aussi plus élevée chez les individus vivant dans des ménages dirigés par des agriculteurs vivriers que pour les autres groupes, puisque leur contribution à la pauvreté selon la méthode de l'incidence s'est située à 60,6% en 2007 contre 15% chez les coton-culteurs et 2% chez les salariés. Enfin, l'annexe 3 donne les valeurs pour différentes catégories de ménages de la typologie des ménages proposés plus haut, en quatre groupes : Pauvres et en précarité, pauvres mais non en précarité, plus aisés mais en précarité, et ménages à l'abri de la pauvreté et de la précarité.

Tableau 7 : Incidence de la pauvreté selon les caractéristiques du chef de ménage

	Pauvreté Monétaire 2003	Pauvreté en termes d'actifs ou de richesse			Précarité alimentaire (incapacité à satisfaire ses besoins)		
		2003	2005	2007	2003	2005	2007
Chef sans conjoint							
Oui	32,6	37,1	39,1	29,5	56,1	66,9	42,8
Non	47,6	47,2	40,6	39,6	48,4	65,3	37,6
Genre							
Homme	46,9	46,8	40,4	39,1	48,5	65,2	37,4
Femme	36,5	37,8	40,9	31,7	59,9	69,3	47,2
Migration temporaire							
Jamais	48,7	49,2	42,9	40,4	50,3	66,5	39,4
Moins de 6 mois	35,7	34,0	27,6	29,3	43,6	60,0	31,7
Plus de 6 mois	34,3	26,9	33,9	29,8	41,5	63,8	35,7
Migration vers la CI							
Migrant	50,8	36,5	25,4	37,3	49,3	59,3	37,7
Handicap							
Non handicapé	51,4	49,8	42,8	38,5	70,3	74,6	54,7
Handicapé	46,3	46,2	40,3	38,5	48,4	65,0	37,6
Situation matrimoniale							
Célibataire	20,8	26,3	27,1	17,0	44,2	55,6	27,4
Monogame	40,4	47,4	43,5	40,3	46,7	64,4	38,1
Polygame	55,1	46,6	37,7	38,7	50,3	66,8	37,0
Divorce	28,7	34,7	41,0	26,9	51,5	59,7	49,2
Veuf	39,9	44,3	40,4	34,4	64,2	71,4	54,7
Union libre	19,4	28,7	14,2	12,8	59,5	52,2	28,8
Alphabétisation							
Alphabétise	26,2	24,0	20,0	20,7	51,9	68,6	41,4
Non Alphabétise	51,5	52,0	45,9	45,2	37,7	53,9	29,5
Niveau d'instruction							
Aucun	51,0	51,5	45,7	44,6	51,4	68,8	40,8
Primaire inférieur	41,1	38,3	31,3	30,8	54,3	69,5	33,3
Primaire Supérieur	24,8	23,2	18,6	16,7	39,9	57,4	37,8
Secondaire inférieur	19,4	11,0	8,2	4,6	34,9	47,1	22,6
Secondaire supérieur	3,1	1,9	4,8	1,3	18,2	29,0	13,1
Enseignement technique	0,0	0,0	8,2	2,8	21,2	43,6	20,0
Supérieur	0,3	0,3	0,0	0,3	12,3	10,5	10,6
Employeur							
Gouvernement	3,4	2,0	4,0	2,4	18,9	21,0	11,6
Para public	12,7	6,1	0,0	8,3	24,6	30,3	27,5
Entreprise privée	56,6	40,8	18,0	8,3	42,2	40,3	30,9
Individu ou ménage privé	47,7	51,0	45,7	42,0	50,9	70,5	40,3
ND	32,8	28,6	26,3	40,6	60,3	60,9	37,0
Tranche d'âge							
Moins de 30 ans	29,2	48,1	43,8	36,8	41,1	63,1	26,9
30 à 40 ans	40,9	44,4	41,2	36,3	45,0	62,6	37,1
40 à 49 ans	48,8	45,8	39,9	39,0	48,5	64,3	39,9
50 à 59 ans	52,3	45,7	39,1	37,7	51,3	67,5	39,8
60 et plus	51,7	48,9	40,1	42,1	55,7	68,5	41,7
CSP							
salarié public	4,7	2,1	2,3	3,3	19,4	18,8	12,9
salarié privé formel	6,5	5,4	2,0	0,0	16,7	26,4	19,0
salarié privé informel	18,3	18,0	12,9	17,8	51,9	52,7	37,7
Coton-culteur	45,5	49,0	35,2	35,0	36,7	52,5	31,8
Agriculteur	55,6	55,8	52,0	51,4	55,1	76,2	46,2
Indépendant	21,5	15,0	15,5	22,0	38,6	54,6	32,6
Bénévole	39,2	46,1	46,6	33,0	53,7	80,4	28,1
Inactif	39,0	39,9	28,1	32,7	44,4	59,6	47,7
Chômeur	33,0	28,8	8,6	41,9	60,4	74,4	35,2
Taille du ménage							
1 à 2 personnes	10,6	45,1	46,2	33,8	37,9	55,8	35,1
3 à 4 personnes	24,5	49,7	42,5	37,5	44,7	60,5	36,6
5 à 6 personnes	38,0	49,3	42,5	38,8	48,2	65,2	38,3
7 personnes et plus	55,5	44,8	39,0	39,1	50,8	67,1	39,0

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Tableau 8 : Contributions à l'incidence de la pauvreté selon les avois

Caractéristiques du chef de ménage	Méthode par les avois			Caractéristiques du chef de ménage	Méthode par les avois		
	2003	2005	2007		2003	2005	2007
Milieu de résidence				Niveau d'instruction			
Rural	92,2	93,0	94,1	Aucun	93,7	93,1	93,4
Urbain	7,8	7,0	5,9	Primaire inférieur	2,8	3,1	3,2
Région				Primaire Supérieur	2,7	2,7	2,7
Hauts bassins	6,7	5,5	4,5	Secondaire inférieur	0,8	0,6	0,5
Boucle du Mouhoun	13,5	10,7	9,6	Secondaire supérieur	0,1	0,3	0,1
Sahel	7,8	12,9	12,7	Enseignement technique	0,0	0,2	0,0
Est	14,1	13,8	17,5	Supérieur	0,0	0,0	0,0
Sud ouest	7,3	8,1	7,3	Employeur			
Centre nord	11,4	12,0	10,4	Gouvernement	0,1	0,4	0,3
Centre ouest	8,4	8,5	8,6	Para public	0,1	0,0	0,2
Plateau central	4,9	5,0	6,4	Entreprise privée	12,6	3,8	0,8
Nord	8,1	8,2	5,9	Individu ou ménage privé	83,4	91,6	86,3
Centre est	7,2	7,7	8,2	ND	3,7	4,3	12,5
Centre	2,3	1,6	2,0	Tranche d'âge			
Cascades	4,3	2,0	3,9	Moins de 30 ans	10,1	9,5	10,4
Centre sud	4,2	4,1	3,3	30 à 40 ans	22,2	23,2	23,5
Chef sans conjoint				40 à 49 ans	25,5	24,7	25,5
Oui	6,6	8,8	8,5	50 à 59 ans	19,8	19,7	18,5
Non	93,4	91,2	91,5	60 et plus	22,3	22,9	22,1
Genre				CSP			
Homme	95,7	93,7	93,6	Salarie public	0,2	0,2	0,4
Femme	4,3	6,3	6,4	Salarié prive formel	0,1	0,1	0,0
Migration temporaire				Salarié prive informel	1,0	0,5	1,6
Jamais	87,2	88,5	87,1	Coton-culteur	19,3	18,0	15,1
Moins de 6 mois	11,8	10,9	12,3	Agriculteur	71,7	71,0	60,7
Plus de 6 mois	1,0	0,6	0,6	Indépendant	2,4	3,6	9,1
Handicap				Bénévole	0,7	2,3	0,8
Non handicapé	3,0	4,3	3,5	Inactif	0,8	4,2	1,4
Handicapé	97,0	95,7	96,6	Chômeur	3,7	0,1	11,1
Situation matrimoniale				Taille du ménage			
Célibataire	1,0	1,2	1,1	1 à 2 personnes	3,2	3,8	4,3
Monogame	49,4	54,6	56,9	3 à 4 personnes	14,1	14,3	19,0
Polygame	44,9	39,3	37,4	5 à 6 personnes	21,4	21,3	27,7
Divorce	0,5	0,6	0,6	7 personnes et plus	61,3	60,6	49,1
Veuf	3,9	4,1	3,7	Alphabétisation			
Union libre	0,3	0,2	0,3	Non alphabétisé	89,7	89,5	85,2
				Alphabétisé	10,3	10,5	14,8

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

4. Corrélats ou déterminants de la pauvreté

4.1. Pauvreté monétaire ou en termes d'actifs

Alors que le profil de la pauvreté permet de présenter l'incidence de la pauvreté en fonction des variables géographique (régions), sociodémographique (genre, niveau d'instruction) et socioprofessionnel (secteur d'activité), il est basé sur une analyse univariée qui ne prend pas en compte l'effet simultané des différentes variables sur l'incidence de la pauvreté. Toutefois, il est possible d'utiliser les techniques de régression (analyse multivariée) pour isoler l'effet marginal d'une variable sur l'indicateur du bien-être du ménage (ou la probabilité pour un individu membre d'un

ménage d'être pauvre), toute chose égale par ailleurs. La méthode multivariée a été appliquée à l'analyse des déterminants de la pauvreté monétaire en 2003, celle de la pauvreté par les avoirs des ménages pour les trois années, et celle de la précarité alimentaire ici aussi pour les trois années. Pour la pauvreté monétaire et la pauvreté en termes d'avoirs, on a utilisé des régressions linéaires. Pour la précarité alimentaire, on a utilisé des régressions dichotomiques (probit).

Les résultats de l'analyse pour la pauvreté monétaire et la pauvreté en termes d'avoirs sont donnés en annexe 4. Les ménages ayant un grand nombre de personnes ont généralement un niveau plus faible de consommation par tête, et donc une plus grande probabilité d'être pauvre. L'effet est par contre mitigé pour l'approche suivant les avoirs des ménages puisqu'un plus grand nombre d'enfants ne détériore le niveau de vie qu'en milieu urbain et seulement pour les années 2005 et 2007. En outre, un plus grand nombre d'adultes améliore l'indice des avoirs du ménage (le fait que la taille du ménage ait moins d'impact négatif sur la pauvreté en termes d'actifs n'est pas surprenant puisque le total des actifs n'est pas normalisé par la taille des ménages, ainsi un plus grand nombre d'adultes permet aussi d'accumuler davantage de biens). Le statut matrimonial du chef de ménage n'a d'effet statistiquement significatif sur le niveau de bien-être qu'en milieu urbain et uniquement pour l'analyse suivant les avoirs des ménages. Le fait pour un ménage d'être dirigé par un marié améliore le niveau des avoirs (augmentation des avoirs de 4,8% en 2003 et 3,5% en 2007 pour les monogames, et l'impact est plus grand pour les polygames).

Les ménages résidant dans une région ayant des potentialités limitées ont une tendance plus forte à être pauvre. Par exemple, si un ménage réside dans la Boucle du Mouhoun, dans le nord ou dans le Centre Est, plutôt que dans les Hauts bassins, cela entraîne une baisse des indicateurs de bien-être tant pour le milieu rural que pour le milieu urbain. Il en est de même pour un ménage résidant en milieu rural où le niveau de vie est plus bas qu'en milieu urbain. Par rapport à la migration, on note que les phénomènes migratoires n'ont pas d'effet significatif sur le bien-être des ménages et ce pour l'ensemble des trois années, du moins selon les résultats des régressions.

Un niveau d'éducation élevé est fortement corrélé avec une amélioration du niveau de vie du ménage. L'amélioration est plus importante lorsque le ménage vit en milieu rural. Cependant, l'impact de l'éducation n'est pas significatif suivant l'approche monétaire pour des niveaux inférieurs au second cycle du secondaire (une exception est le niveau primaire inférieur qui a un coefficient négatif et significatif à 10%). Les gains les plus importants sont observés pour le niveau supérieur (exception faite de l'année 2003 pour l'enseignement technique en milieu rural). Malgré quelques exceptions, le niveau d'instruction de l'épouse a un effet similaire sur le niveau de vie du ménage. Par rapport à l'alphabétisation, les effets estimés sont conformes aux attentes puisque le fait d'être alphabétisé améliore le bien-être du ménage aussi bien pour l'approche monétaire que pour les avoirs. Toutefois, l'effet marginal semble baisser avec le temps. En milieu urbain par exemple, l'effet marginal passe de 9% pour les avoirs (3% pour la consommation monétaire) en 2003 à seulement 5% en 2007.

Le fait que le chef de ménage soit occupé est significativement corrélé avec le niveau du bien-être du ménage en 2005 et en 2007, par rapport à la situation de non-emploi du chef de ménage. Cette corrélation est cependant négative en 2003 pour le milieu urbain et en 2005 et 2007 pour les deux milieux. Toujours par rapport aux ménages dont le chef est un inactif, l'incidence de pauvreté dans les ménages dirigés par un chômeur est plus forte (effet significatif en 2005 et 2007 en milieu rural). Le statut d'occupation du conjoint n'a pas d'effet significatif en 2003, mais en 2005 et 2007 avoir un conjoint actif augmente la probabilité pour le ménage de connaître une dégradation de son niveau de vie. Ces résultats sont probablement à rapprocher au fait que certains inactifs (retraités, invalides, etc.) reçoivent certains transferts, et une fois encore que dans un pays pauvre comme le Burkina Faso, seuls ceux qui ont d'autres ressources peuvent se permettre de ne pas travailler. Lorsque le chef de ménage travaille dans le public, le bien-être s'améliore selon les avoirs avec toutefois un effet plus important en milieu rural qu'urbain. L'analyse suivant les secteurs d'activité confirme aussi les résultats du profil de pauvreté puisque travailler dans les industries ou les services plutôt que dans l'agriculture améliore le bien-être du ménage quelque soit l'approche utilisée (monétaire ou avoirs des ménages).

4.2. Précarité alimentaire

Les résultats pour la précarité alimentaire sont donnés en annexe 5. Comme dans le cas de la pauvreté mesurée dans la dimension monétaire ou des avoirs des ménages, la précarité alimentaire dépend des caractéristiques des ménages, mais certaines relations sont moins marquées que dans le cas de la pauvreté. L'analyse des déterminants de la précarité alimentaire montre clairement une incidence plus faible parmi les ménages dont le chef a un niveau d'éducation secondaire et plus. En 2005 par exemple, la probabilité d'être en précarité alimentaire est d'environ 24 points inférieure dans les ménages ruraux dont le chef a un niveau secondaire supérieur (le lycée) par rapport aux ménages dont le chef n'a aucune éducation. Cette probabilité est de 13 points inférieure en milieu urbain pour la même année et les ménages du même niveau d'éducation. En 2007, les effets marginaux estimés (chefs de ménage du niveau secondaire supérieur comparés aux chefs de ménage sans aucun niveau) sont de 12 points de pourcentage en milieu rural et de près de 9 points en milieu rural.

Par rapport aux hommes, les chefs de ménage féminins ont une plus forte probabilité de précarité alimentaire, surtout en milieu rural. L'écart de probabilité est de 19 points de pourcentage en 2003 et environ 10 points en 2007. Par ailleurs, la précarité alimentaire est relativement plus élevée dans les ménages dont le chef souffre d'un handicap. Les écarts de probabilité significatifs ont été observés en milieu urbain en 2005 (18 points), et en milieu rural en 2003 (12 points) et en 2007 (18 points). Les résultats montrent aussi que par rapport aux célibataires, les chefs de ménages mariés courent moins de risque de précarité alimentaire, et ceci reste vrai aussi bien dans les ménages monogames que polygames. Les écarts mesurés en 2003 en milieu rural sont d'environ 11 points pour les monogames et de 15 points pour les chefs ménages polygames. Les écarts ne sont pas été significatifs en 2005, mais ils le sont en 2007 pour les ménages polygames (environ 10 points). La taille du ménage (nombre d'enfants, nombre d'adolescents, et nombre d'adultes) a tendance à augmenter l'incidence de la précarité alimentaire, mais la relation a une forme complexe. La précarité alimentaire croît d'abord avec la taille du ménage avant de commencer par descendre après un certain seuil. Par rapport à l'occupation du chef du ménage, les résultats montrent que le travail à la tâche augmente la probabilité de précarité alimentaire, alors que cette probabilité diminue quand le chef de ménage est occupé, a un emploi secondaire, ou travaille dans l'industrie et les services. La précarité alimentaire augmente cependant quand le chef est un indépendant.

Les caractéristiques du conjoint du chef de ménage influencent aussi la perception que les ménages ont de leur état de précarité alimentaire. De manière générale, plus le conjoint a un niveau d'éducation élevé, moins l'incidence de la précarité alimentaire est élevée. Les impacts les plus importants s'observent en milieu urbain où l'écart de probabilité de précarité alimentaire entre un conjoint ayant un niveau d'instruction équivalent au secondaire supérieur (lycée) et un conjoint sans instruction est de 17 points en 2003, 25 points en 2005 et 12 points en 2007. En outre, la probabilité de précarité alimentaire semble augmenter dans les ménages où le conjoint est occupé (comparé à la situation de référence où le conjoint est un inactif), et la probabilité diminue quand le conjoint a un emploi secondaire. Ce dernier effet a été surtout observé en milieu rural en 2005 (7 points) et 2007 (5 points).

5. Conclusion

La présente étude a dégagé l'évolution et les caractéristiques de la pauvreté par les avoirs des ménages et de la précarité alimentaire au Burkina Faso sur base de données de 2003 à 2007. L'étude a souligné que la dynamique de la pauvreté par les avoirs est positive au Burkina Faso, mais cela ne signifie pas que de nombreux ménages ne restent pas vulnérables, par exemple à la précarité alimentaire. En fonction des événements qui marquent le pays, on observe effectivement des fluctuations conjoncturelles qui créent des déviations entre les tendances de court terme (mesurées selon l'indicateur de précarité alimentaire) et les tendances de long terme représentées par l'évolution des avoirs des ménages. En termes du profil de la pauvreté, les résultats révèlent l'existence de deux pôles: un pôle de pauvreté de masse constitué essentiellement par les populations rurales, et surtout les agriculteurs vivriers ayant des ménages de grande taille, et un pôle de non pauvreté constitué essentiellement par les salariés qui bénéficient de condition de vie beaucoup plus aisées. Entre ces deux pôles, le reste de la population est frappé à des degrés divers par la précarité.

Annexe 1 : Méthode de l'analyse factorielle des actifs des ménages pour mesurer la pauvreté

Les mesures de pauvreté présentées ici sont basées sur les avoirs des ménages. L'objectif est de créer un indice qui est fonction croissante des biens et actifs possédés par les ménages. L'équation (1) ci-après montre la méthode de calcul utilisée pour calculer l'indice A_i des avoirs du ménage i .

$$(1) \quad A_i = \hat{\gamma}_1 a_{i1} + \dots + \hat{\gamma}_K a_{iK}$$

où a_{ik} représente l'avoir k possédé par le ménage i , et γ_k le poids correspond à cet avoir qui sera estimé par une méthode économétrique. Selon Sahn and Stifel (2000), l'absence des informations sur les quantités et les prix dans les bases de données sur les avoirs des ménages ne permet pas l'usage d'une pondération à base des prix, comme on le fait traditionnellement en théorie économique classique. Les poids devront donc être estimés. Alors que Sahn et Stifel ont utilisé la technique statistique de l'analyse factorielle pour faire l'estimation, ils ont fait cas d'autres analyses qui ont estimé les poids avec la méthode alternative des composantes principales. La méthode de l'analyse factorielle suppose que le niveau de bien-être des ménages, qui n'est pas observé dans la base de données sur les avoirs, est le seul facteur commun qui explique les différences en possession des avoirs entre ménages.

Sur le plan conceptuel, la possession d'un avoir k par un ménage i (notée a_{ik}) peut être exprimée en fonction de trois termes : (i) le facteur commun unique c_i du ménage i , qui peut être interprété comme un indicateur de bien-être ; (ii) l'effet moyen du facteur c_i sur l'avoir a_{ik} ; et (iii) le terme d'erreur u_{ik} . Toutes ces trois composantes peuvent être estimées par des techniques statistiques telles que l'analyse factorielle. La relation structurelle entre les trois termes est indiquée dans l'équation (2) ci-après :

$$(2) \quad a_{ik} = \beta_k c_i + u_{ik} \text{ with } i = 1, \dots, N \text{ households; and } k = 1, \dots, K \text{ household assets.}$$

L'estimation du modèle (2) par des méthodes économétriques nécessite une série d'hypothèses sur la distribution de l'erreur. Ces hypothèses sont amplement explicitées dans Sahn et Stifel (2000). Il n'y a donc pas lieu de rentrer dans les détails dans cette section.⁹ Les pondérations attribuées à chaque avoir sont estimées à partir des données d'enquête auprès des ménages qui contient l'information sur la possession des avoirs par les ménages. La nécessité de comparer les résultats sur plusieurs années exige qu'on applique les mêmes pondérations à chaque année étudiée. Ces poids communs peuvent être estimés à partir de l'ensemble de l'échantillon de toutes les années (pooling) ou à partir de l'échantillon de l'année de base (2003 dans ce cas-ci). Une fois que le vecteur de pondération des avoirs est estimé, il est utilisé pour prédire l'indice des avoirs des ménages. Comme indiqué plus haut, cet indice peut être considéré comme un proxy de l'indicateur du bien-être des ménages. L'estimation des poids uniques par la méthode de l'analyse factorielle peut se faire de plusieurs manières. Ici, on réalise l'analyse factorielle sur la base du pooling des données des trois années avec distinction des urbains et des ménages ruraux. La liste des variables prises en compte est donnée au tableau A1.

Pour calculer les indices de pauvreté à partir de l'indicateur du bien-être basé sur les avoirs possédés par les ménages, il y a lieu de déterminer un seuil de pauvreté qui tient compte de la distribution de l'indice des avoirs des ménages au sein de l'échantillon. Si les informations sur les agrégats de consommation ou de revenus par tête (ou équivalent adulte) sont disponibles en année de base, ce seuil pourra être déterminé de manière à reproduire le taux de pauvreté obtenu à partir du seuil monétaire. Contrairement au seuil monétaire qui est sujet à l'inflation au cours du temps, le seuil de pauvreté par les avoirs de ménages ne change pas d'une année à une autre. Ainsi, il est facile d'appliquer ce seuil à tous les autres années dans la base de données (2005 et 2007) et dresser un profil dynamique de la pauvreté par les avoirs des ménages pour le Burkina.

⁹ Parmi les hypothèses principales sont : (i) les ménages sont indépendamment and identiquement distribués; (ii) Etant donné le facteur unique commun c_i , l'espérance mathématique de l'erreur u_i est nulle [$E(u_i|c_i) = 0$]; et (iii) La variance de l'erreur a une structure diagonale [$\text{Var}(u_i) = \text{Diag}(\sigma_1^2, \dots, \sigma_K^2)$], ce qui implique qu'une fois que le facteur unique commun (c_i) explique une portion des différences observées dans la possession des avoirs, les différences résiduelles (ou les termes d'erreur u_i) ne devraient pas être corrélées entre elles.

Bibliographie

Boccanfuso, D., et T. S. Kabore, 2004, Macroeconomic Growth, Sectoral Quality Of Growth And Poverty In Developing Countries: Measure And Application To Burkina Faso, Cahiers de recherche No. 04-07, Departement d'Economique, Universite de Sherbrooke, Sherbrooke.

Coudouel, A., J. Hentschel, et Q. Wodon, 2002, Poverty Measurement and Analysis, in J. Klugman, editeur, *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues, World Bank, Washington.

Filmer, D., et L. Pritchett, 1997, Estimating Wealth Effects Without Expenditure Data - or Tears, With an Application to Educational Enrollments in States of India, Policy Research Working Paper No. 1994, World Bank, Washington, DC.

Foster, J., Greer, J., et E. Thorbecke, 1984, A Class of Decomposable Poverty Measures, *Econometrica*, 52 (3), 761-766.

Fofack, H., 2002, The Nature and Dynamics of Poverty Determinants in Burkina Faso in the 1990s, Policy Research Working Paper No. 2847, World Bank, Washington, DC.

Grimm, G, et I. Gunther, 2007, Growth and Poverty in Burkina Faso: A Reassessment of the Paradox, *Journal of African Economies* 16(1), 70-101.

Lachaud, J.-P., 2003, Dynamique de pauvreté, inégalité et urbanisation au Burkina Faso, Groupe d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV, Série de recherche, No. 7, Bordeaux.

Lachaud, J.-P., 2007, Measuring Pro-Poor Growth in Burkina Faso: Utility or Capabilities Space?, *Revue d'économie du développement* 21(5): 5-46.

Ravallion, M., 1994, *Poverty Comparisons*, Chur, Switzerland: Harwood Academic Publishers.

Sahn, D. E. et D. C. Stifel, 2000, Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa, *World Development* 28(12): 2123-2155.

Siaens, C. et Q. Wodon, forthcoming, International Migration, Conflict and Remittances: The Impact of the Crisis in Ivory Coast on Burkina Faso, in Wodon, Q., editeur, *Migration, Remittances, and Poverty: Case Studies from West Africa*, World Bank Working Paper No. 78, World Bank, Washington, DC.

Tesliuc, E., et M. Koné, 2007, Burkina Faso : Quo Vadis Poverty ?, in Wodon, Q., editeur, *Growth and Poverty: Case Studies from West Africa*, World Bank Working Paper No. 79, World Bank, Washington, DC.

Wouterse, F., 2008, Migration, poverty, and inequality: Evidence from Burkina Faso, IFPRI Discussion Papers No. 786, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.

Tableau A1: Liste des biens retenus pour calculer l'indice des avoirs des ménages

No.	Nom des variables	Description	Modalités (oui=1 ; non=0)
1	d_v19	ménage possède un matelas ou un lit	0-1
2	d_v20	ménage possède un poste radio	0-1
3	d_v21	ménage possède une machine à coudre	0-1
4	d_v22	ménage possède une cuisinière moderne	0-1
5	d_v23	ménage possède une bicyclette	0-1
6	d_v24	ménage possède une mobylette/moto	0-1
7	d_v25	ménage possède une voiture ou camion	0-1
8	d_v31	ménage a l'électricité	0-1
9	d_v35	ménage a une pièce aménagée pour la cuisine	0-1
10	immeuble	type de résidence: immeuble	0-1
11	villa	type de résidence: villa	0-1
12	m_tradi	type de résidence: maison traditionnelle	0-1
13	batiment	type de résidence: bâtiment	0-1
14	m_simple	type de résidence: maison simple	0-1
15	autloge	type de résidence: autre logements	0-1
16	solcarreau	sol en carreaux	0-1
17	solciment	sol en ciments	0-1
18	solterbatue	sol en terre battue	0-1
19	terre	matériau de construction maison: terre	0-1
20	pierre	matériau de construction maison: pierre	0-1
21	briquite	matériau de construction maison: brique cuite	0-1
22	murciment	mur de la maison en ciment	0-1
23	murbois	mur de la maison en bois	0-1
24	murtole	mur de la maison en tôle	0-1
25	murpaille	mur de la maison en terre	0-1
26	toiterre	toit de la maison en terre	0-1
27	toitpaille	toit de la maison en paille	0-1
28	toitole	toit de la maison en tôle	0-1
29	toitciment	toit de la maison en ciment	0-1
30	toittuile	toit de la maison en tuile	0-1
31	boisriviere	eau de boisson: rivière	0-1
32	boispuitordi	eau de boisson: puits ordinaire	0-1
33	boispuitbuis	eau de boisson: puits buise	0-1
34	boisforage	eau de boisson: forage	0-1
35	boisfontaine	eau de boisson: robinet intérieur propre	0-1
36	boisrobinet	eau de boisson: robinet intérieur partagé	0-1
37	boisrobp	eau de boisson: autres	0-1
38	toilfosse	toilette: fosse	0-1
39	toillatrimod	toilette: latrine moderne	0-1
40	toillatriord	toilette: latrine ordinaire	0-1
41	toilnat	toilette: dans la nature	0-1
42	cuisbois	énergie cuisine: bois	0-1
43	cuischarbon	énergie cuisine: charbon	0-1
44	cuispetrole	énergie cuisine: pétrole	0-1
45	cuisgaz	énergie cuisine: gaz	0-1
46	cuislectri	énergie cuisine: électricité	0-1
47	cuisresidus	énergie cuisine: résidus de moissons/sciures	0-1
48	cuisdechets	énergie cuisine: déchets d'animaux	0-1
49	eclairpetrol	énergie éclairage: pétrole	0-1
50	eclairgaz	énergie éclairage: gaz	0-1
51	eclairlectri	énergie éclairage: électricité	0-1
52	eclairtorche	énergie éclairage: torche	0-1
53	eclairbatterie	énergie éclairage: batterie	0-1
54	eclairbougie	énergie éclairage: bougie	0-1
55	eclairbois	énergie éclairage: bois	0-1
56	evacupoub	évacuation déchet: poubelle (voirie)	0-1
57	evacuimontpub	évacuation déchet: dépotoir public	0-1
58	evacuimontpriv	évacuation déchet: dépotoir privé	0-1
59	evacufos	évacuation déchet: fosse	0-1
60	evacubac	évacuation déchet: bac	0-1

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Annexe 2 : Profondeur et sévérité de la pauvreté, Burkina Faso 2003-2007

	Profondeur				Sévérité			
	Monétaire	Avoirs			Monétaire	Avoirs		
	2003	2003	2005	2003	2003	2003	2005	2003
Milieu de résidence								
Rural	17,9	24,0	21,3	20,1	8,2	13,4	12,3	11,4
Urbain	5,5	6,3	5,3	3,7	2,2	3,2	2,6	1,8
Région								
Hauts bassins	10,6	10,9	6,8	5,3	4,5	5,1	3,0	2,4
Boucle du Mouhoun	21,3	21,1	12,0	11,9	9,6	10,3	5,4	5,7
Sahel	12,6	27,7	45,9	35,7	5,8	15,5	28,5	22,8
Est	12,3	45,7	31,8	36,5	5,3	29,1	18,8	21,2
Sud ouest	17,5	29,6	29,6	27,5	7,3	15,7	16,1	14,8
Centre nord	8,2	34,7	29,3	26,0	2,8	22,1	19,6	15,9
Centre ouest	14,1	16,2	16,9	15,6	6,8	7,8	8,6	7,8
Plateau central	20,3	16,8	14,3	18,9	9,5	9,7	8,8	11,6
Nord	24,7	16,6	15,4	7,0	11,8	8,0	7,8	3,1
Centre est	19,7	16,4	22,4	18,7	9,1	8,7	14,6	10,7
Centre	7,1	2,5	2,3	2,0	2,9	1,1	1,2	0,9
Cascades	14,6	24,1	8,6	20,6	7,4	12,4	3,7	10,3
Centre sud	26,0	20,5	13,3	12,1	13,5	12,6	7,4	6,4
Chef sans conjoint								
Oui	10,8	16,4	18,8	12,5	4,8	9,4	11,4	7,1
Non	16,0	21,2	18,5	17,9	7,3	11,7	10,6	10,0
Genre								
Homme	15,8	21,0	18,4	17,6	7,2	11,6	10,5	9,9
Femme	12,7	16,6	20,1	12,9	5,7	9,6	12,5	7,4
Migration temporaire								
Jamais	16,6	22,3	19,5	18,2	7,6	12,5	11,2	10,3
Moins de 6 mois	10,8	13,9	13,5	12,9	4,6	7,1	7,9	7,0
Plus de 6 mois	11,7	13,9	16,2	10,2	5,2	8,3	9,5	4,8
Migration vers la CI								
Migrant								
Handicap								
Non handicapé	18,7	21,1	19,3	18,8	8,9	12,1	11,1	11,6
Handicapé	15,5	20,7	18,5	17,2	7,1	11,5	10,6	9,6
Situation matrimoniale								
Célibataire	12,7	11,6	13,3	6,8	2,9	6,2	8,0	3,5
Monogame	19,6	21,3	20,0	18,0	5,5	12,0	11,6	10,1
Polygame	9,5	20,7	17,2	17,4	9,2	11,4	9,7	9,8
Divorce	13,1	13,6	17,6	8,8	4,4	7,4	9,4	4,5
Veuf	5,6	19,9	18,7	16,3	5,7	11,4	11,1	9,9
Union libre		15,4	3,6	4,8	2,2	11,0	1,2	2,7
Alphabétisation								
Alphabétise	8,7	9,8	8,3	8,6	4,0	13,2	4,6	4,6
Non Alphabétise	17,3	23,5	21,3	20,6	7,9	5,1	12,3	11,6
Niveau d'instruction								
Aucun	17,2	23,3	21,3	20,3	7,9	13,1	12,4	11,5
Primaire inférieur	13,0	13,7	11,5	10,9	5,4	6,7	5,9	5,2
Primaire Supérieur	7,6	8,6	6,5	6,1	3,1	4,1	3,3	2,8
Secondaire inférieur	6,3	4,3	2,5	0,7	3,4	2,2	1,1	0,2
Secondaire supérieur	0,9	0,9	0,9	0,2	0,3	0,5	0,3	0,1
Enseignement technique	0,0	0,0	2,7	0,3	0,0	0,0	1,0	0,0
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Annexe 2 : Profondeur et sévérité de la pauvreté, Burkina Faso 2003-2007 (suite)

	Profondeur				Sévérité			
	Monétaire	Avoirs			Monétaire	Avoirs		
	2003	2003	2005	2003	2003	2003	2005	2003
Employeur								
Gouvernement	0,7	0,5	1,1	0,8	0,3	0,2	0,5	0,4
Para public	4,7	1,8	0,0	1,8	2,4	0,7	0,0	0,8
Entreprise privée	21,0	19,8	6,2	3,2	10,2	11,7	2,6	1,7
Individu ou ménage privé	15,6	22,6	21,2	18,7	6,9	12,5	12,3	10,4
ND	12,1	12,3	11,1	19,4	6,1	6,7	6,3	11,6
Tranche d'âge								
Moins de 30 ans	8,7	20,9	20,1	15,9	3,6	11,1	11,5	8,6
30 à 40 ans	12,9	18,9	18,5	16,4	5,7	10,0	10,3	9,2
40 à 49 ans	16,8	21,4	18,2	17,0	7,8	12,1	10,5	9,3
50 à 59 ans	17,2	20,4	18,6	16,7	7,7	11,4	11,2	9,5
60 et plus	18,8	22,3	18,1	19,8	8,9	12,8	10,4	11,5
CSP								
salarié public	1,2	0,4	0,4	0,9	0,5	0,1	0,2	0,4
salarié privé formel	1,9	1,9	0,5	0,0	0,7	0,9	0,2	0,0
salarié privé informel	4,5	4,0	3,5	6,7	1,7	1,8	1,4	3,5
Cotonculteur	14,8	20,5	13,3	14,3	6,6	10,3	6,7	7,2
Agriculteur	19,0	25,9	25,5	23,9	8,7	14,8	15,2	13,7
Indépendant	5,9	4,8	4,8	8,5	2,4	2,2	2,3	4,5
Bénévole	14,1	21,0	19,6	11,6	6,9	11,6	10,6	5,7
Inactif	13,3	18,4	11,8	14,3	6,0	10,5	6,8	7,8
Chômeur	12,2	12,3	3,2	20,3	6,1	6,8	1,4	12,2
Taille du ménage								
1 à 2 personnes	2,3	21,1	22,6	15,2	0,8	12,4	13,9	8,7
3 à 4 personnes	6,6	22,4	19,3	16,8	2,6	12,8	11,4	9,5
5 à 6 personnes	11,0	21,9	20,3	17,1	4,5	12,4	12,0	9,5
7 personnes et plus	19,6	20,0	17,5	17,7	9,2	10,9	9,9	10,0

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Annexe 3 : Profil des ménages selon la combinaison de la pauvreté en termes d'actifs et de la précarité alimentaire

	2003				2005				2007			
	Pauvres et en précarité	Pauvres mais non en précarité	Plus aisés mais en précarité	A l'abri de la pauvreté et de la précarité	Pauvres et en précarité	Pauvres mais non en précarité	Plus aisés mais en précarité	A l'abri de la pauvreté et de la précarité	Pauvres et en précarité	Pauvres mais non en précarité	Plus aisés mais en précarité	A l'abri de la pauvreté et de la précarité
Age du chef de ménage												
Moins de 30 ans	22,1	26,0	19,1	32,9	32,6	11,2	30,5	25,7	13,3	23,6	13,6	49,6
30 à 40 ans	22,7	21,7	22,2	33,3	30,7	10,5	32,0	26,8	17,9	18,5	19,3	44,4
40 à 49 ans	26,2	19,6	22,3	31,9	29,8	10,1	34,5	25,6	20,4	18,6	19,5	41,5
50 à 59 ans	25,7	20,0	25,6	28,7	31,6	7,5	36,0	24,9	19,2	18,5	20,6	41,7
60 et plus	28,4	20,5	27,3	23,8	31,9	8,2	36,6	23,3	20,6	21,5	21,2	36,8
Taille du ménage												
1 à 2 personnes	22,1	23,1	15,8	39,1	33,8	12,3	21,9	31,9	17,2	16,6	17,9	48,2
3 à 4 personnes	25,8	23,9	19,0	31,4	32,2	10,3	28,4	29,1	18,3	19,2	18,2	44,2
5 à 6 personnes	27,4	21,9	20,8	30,0	33,5	9,0	31,7	25,8	19,3	19,6	19,0	42,1
7 personnes et plus	24,8	20,0	26,0	29,2	29,9	9,1	37,2	23,9	18,9	20,3	20,1	40,7
Genre du cm												
Homme	25,1	21,8	23,4	29,8	30,9	9,5	34,3	25,3	18,8	20,3	18,6	42,3
femme	30,8	7,0	29,1	33,1	34,1	6,9	35,2	23,9	19,0	12,7	28,2	40,1
Situation matrimoniale du cm												
célibataire	15,4	10,9	28,8	44,9	21,7	5,5	33,9	39,0	8,2	8,8	19,2	63,8
monogame	25,2	22,2	21,5	31,1	33,6	9,9	30,8	25,8	19,4	20,9	18,7	41,0
polygame	25,3	21,3	24,9	28,4	28,6	9,1	38,3	24,0	18,5	20,2	18,6	42,8
divorce	13,6	21,0	37,9	27,4	30,5	10,5	29,2	29,8	17,9	9,0	31,3	41,8
veuf	34,9	9,4	29,3	26,4	33,5	7,0	37,9	21,6	23,1	11,3	31,7	33,9
union libre	22,9	5,8	36,6	34,7	8,8	5,5	43,4	42,4	6,7	6,0	22,0	65,2
Niveau d'éducation du cm												
aucun	28,2	23,2	23,2	25,4	35,3	10,5	33,5	20,8	21,9	22,6	18,8	36,6
primaire	15,5	13,3	29,7	41,5	17,3	6,7	45,1	30,9	9,9	12,2	26,1	51,9
secondaire	3,4	3,9	25,1	67,6	5,2	1,0	34,7	59,1	0,9	2,3	17,7	79,1
supérieur	0,3	0,0	12,1	87,7	0,0	0,0	10,5	89,5	0,0	0,3	10,6	89,1
Groupe socioéconomique												
salarie public	1,0	1,1	18,4	79,5	0,6	1,7	18,2	79,5	1,0	2,2	11,8	84,9
salarie prive formel	2,0	3,4	14,7	79,9	0,9	1,1	25,5	72,6	0,0	0,0	19,0	81,0
salarie prive informel	11,3	6,7	40,6	41,4	9,8	3,2	42,9	44,2	9,6	8,2	28,1	54,1
cotonculteur	20,8	28,2	16,0	35,1	20,4	14,9	32,2	32,6	16,5	18,5	15,3	49,7
agriculteur	31,6	24,2	23,5	20,7	42,1	9,9	34,1	13,9	26,4	25,0	19,8	28,8
indépendant	9,2	5,8	29,4	55,6	12,2	3,3	42,4	42,1	10,7	11,4	21,9	56,0
bénévole	28,7	17,4	25,0	28,9	40,1	6,5	40,3	13,1	12,4	20,7	15,7	51,3
inactif	20,7	19,2	23,7	36,4	24,8	3,3	34,9	37,1	15,9	16,8	31,8	35,4
chômeur	22,0	6,8	38,4	32,9	4,1	4,5	70,3	21,2	16,1	25,8	19,1	39,0

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Annexe 4 : Déterminants de la pauvreté monétaire en 2003 et de la pauvreté par la méthode des avoirs, Burkina Faso 2003-2007

	Monétaire		Avoirs					
	Rural	Urbain	Rural			Urbain		
	2003	2003	2003	2005	2007	2003	2005	2007
Region_BM	-0.226*** [0.037]	-0.188*** [0.060]	-0.092*** [0.018]	-0.135*** [0.020]	-0.096*** [0.021]	-0.302*** [0.025]	-0.207*** [0.028]	-0.205*** [0.026]
Region_SH	0.029 [0.045]	-0.045 [0.096]	-0.196*** [0.019]	-0.409*** [0.020]	-0.347*** [0.025]	-0.295*** [0.037]	-0.381*** [0.051]	-0.324*** [0.071]
region_Est	0.066 [0.040]	0.315*** [0.076]	-0.268*** [0.019]	-0.262*** [0.022]	-0.366*** [0.025]	-0.217*** [0.034]	-0.182*** [0.035]	-0.188*** [0.036]
region_SO	-0.187*** [0.042]	0.023 [0.130]	-0.162*** [0.020]	-0.302*** [0.021]	-0.326*** [0.022]	-0.092 [0.060]	-0.134*** [0.050]	-0.061 [0.046]
region_CN	0.141*** [0.038]	0.491*** [0.066]	-0.192*** [0.019]	-0.324*** [0.021]	-0.225*** [0.024]	-0.018 [0.027]	-0.065** [0.028]	-0.118*** [0.038]
region_CO	0.036 [0.042]	0.239*** [0.063]	-0.048** [0.020]	-0.102*** [0.022]	-0.156*** [0.024]	-0.146*** [0.023]	-0.120*** [0.025]	-0.164*** [0.023]
region_PCL	-0.168*** [0.046]	0.000 [0.000]	-0.014 [0.023]	-0.083*** [0.026]	-0.107*** [0.027]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]
region_Nord	-0.340*** [0.040]	-0.132** [0.061]	-0.038** [0.019]	-0.167*** [0.021]	-0.135*** [0.024]	-0.109*** [0.022]	-0.060*** [0.023]	-0.029 [0.023]
region_CE	-0.201*** [0.042]	0.048 [0.069]	-0.046** [0.021]	-0.148*** [0.023]	-0.182*** [0.024]	-0.022 [0.023]	0.035 [0.023]	-0.060** [0.027]
region_Centre	-0.164*** [0.063]	0.297*** [0.033]	0.119*** [0.032]	0.096*** [0.036]	0.041 [0.036]	-0.002 [0.012]	0.029** [0.012]	-0.007 [0.011]
region_Cas	-0.016 [0.071]	0.038 [0.085]	-0.079*** [0.029]	0.003 [0.031]	-0.212*** [0.035]	-0.176*** [0.031]	0.001 [0.027]	-0.018 [0.022]
region_CS	-0.347*** [0.047]	0.000 [0.000]	0.026 [0.025]	-0.073*** [0.024]	-0.105*** [0.026]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]
Nb d'enfants dans le ménage	-0.073*** [0.008]	-0.117*** [0.017]	0.006 [0.004]	-0.001 [0.004]	-0.003 [0.005]	-0.007 [0.006]	-0.020*** [0.006]	-0.030*** [0.008]
Nb d'ados. dans le ménage	-0.087*** [0.005]	-0.100*** [0.011]	0.000 [0.002]	0.005** [0.003]	0.006 [0.004]	0.004 [0.003]	0.001 [0.004]	0.003 [0.005]
Nb d'adultes dans le ménage	-0.029*** [0.006]	-0.042*** [0.007]	0.015*** [0.003]	0.014*** [0.003]	0.019*** [0.004]	0.017*** [0.002]	0.015*** [0.002]	0.016*** [0.003]
Nb d'épouses=1	0.230*** [0.078]	0.473*** [0.073]	0.115*** [0.037]	-0.325*** [0.084]	0.000 [0.000]	0.071*** [0.021]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]
CM est femme	-0.266*** [0.053]	-0.283*** [0.057]	-0.055** [0.027]	-0.038 [0.026]	-0.025 [0.032]	-0.001 [0.017]	0.003 [0.016]	0.007 [0.016]
CM migrant < 6 moins	0.107** [0.045]	0.124* [0.068]	0.036* [0.019]	0.029 [0.025]	0.081** [0.036]	0.049** [0.021]	0.038 [0.031]	0.012 [0.020]
CM migrant > 6 moins	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]	0.000 [0.000]
Absence 12 derniers mois	0.084** [0.040]	0.072 [0.062]	0.011 [0.016]	0.037 [0.023]	-0.004 [0.033]	0.006 [0.019]	-0.002 [0.030]	0.023 [0.018]
Migration vers la CI	0.050 [0.037]	-0.043 [0.056]	0.022 [0.017]	0.035 [0.028]	-0.032 [0.062]	-0.038** [0.017]	-0.003 [0.029]	0.099 [0.070]
Log superficie des terres	0.052*** [0.009]	0.050*** [0.014]	-0.006 [0.004]	0.474*** [0.104]	0.012 [0.008]	-0.014*** [0.005]	-0.199 [0.185]	-0.033*** [0.011]
CM a un handicap	-0.058 [0.060]	0.081 [0.109]	-0.063** [0.026]	-0.056*** [0.022]	-0.044 [0.029]	-0.086** [0.035]	-0.096*** [0.030]	0.006 [0.030]
CM monogame	0.044 [0.061]	0.091 [0.059]	0.043 [0.031]	0.006 [0.027]	0.007 [0.029]	0.048*** [0.017]	0.044*** [0.016]	0.035** [0.016]
CM polygame	0.105* [0.061]	0.287*** [0.072]	0.058* [0.031]	0.033 [0.026]	0.031 [0.030]	0.075*** [0.020]	0.097*** [0.023]	0.054** [0.025]
CM alphabétisé	0.090** [0.036]	0.305*** [0.069]	0.062*** [0.016]	0.058*** [0.015]	0.047*** [0.016]	0.093*** [0.024]	0.066*** [0.020]	0.051** [0.020]
CM a un niv. primaire inf.	0.058 [0.052]	-0.120* [0.070]	0.046* [0.027]	0.058** [0.023]	0.035 [0.026]	-0.011 [0.026]	0.010 [0.025]	0.006 [0.022]
CM a un niv. primaire sup.	0.051 [0.058]	-0.034 [0.077]	0.123*** [0.028]	0.090*** [0.026]	0.139*** [0.025]	0.002 [0.025]	0.053** [0.023]	0.046** [0.023]
CM a un niv. second inf.	0.193** [0.079]	0.056 [0.079]	0.264*** [0.040]	0.228*** [0.043]	0.350*** [0.040]	0.095*** [0.026]	0.109*** [0.023]	0.096*** [0.023]
CM a un niv. second sup.	0.531*** [0.140]	0.211** [0.086]	0.337*** [0.064]	0.248*** [0.058]	0.445*** [0.056]	0.152*** [0.027]	0.155*** [0.024]	0.152*** [0.024]
CM a une formation technique	0.861** [0.399]	0.470*** [0.117]	1.005*** [0.190]	0.175*** [0.064]	0.367** [0.172]	0.228*** [0.035]	0.204*** [0.026]	0.151*** [0.032]

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Annexe 4 : Déterminants de la pauvreté monétaire en 2003 et de la pauvreté par la méthode des avoirs, Burkina Faso 2003-2007 (suite)

	Monétaire		Avoirs					
	Rural	Urbain	Rural			Urbain		
	2003	2003	2003	2005	2007	2003	2005	2007
CM a un niv. supérieur	0.927*** [0.188]	0.569*** [0.090]	0.495*** [0.088]	0.500*** [0.091]	0.492*** [0.089]	0.250*** [0.027]	0.209*** [0.024]	0.243*** [0.024]
CCM a un niv. primaire inf.	0.198*** [0.077]	0.003 [0.065]	0.099*** [0.038]	0.017 [0.031]	0.010 [0.036]	0.008 [0.022]	0.048** [0.021]	0.044* [0.027]
CCM a un niv. primaire sup.	0.059 [0.062]	0.202*** [0.053]	0.132*** [0.033]	0.145*** [0.033]	0.109*** [0.033]	0.079*** [0.016]	0.071*** [0.017]	0.053*** [0.018]
CCM a un niv. second. inf.	0.112 [0.151]	0.281*** [0.052]	0.206*** [0.053]	0.257*** [0.065]	0.235*** [0.051]	0.124*** [0.017]	0.089*** [0.016]	0.091*** [0.017]
CCM a un niv. second. sup.	-0.108 [0.166]	0.338*** [0.065]	0.223** [0.104]	0.200 [0.169]	0.359*** [0.112]	0.127*** [0.020]	0.178*** [0.018]	0.130*** [0.020]
CCM a une formation tech.	-0.752*** [0.190]	0.553*** [0.116]	-0.239*** [0.083]	0.388 [0.305]	0.380*** [0.139]	0.168*** [0.027]	0.137*** [0.026]	0.162*** [0.027]
CCM a un niveau supér	0.482*** [0.121]	0.786*** [0.108]	0.031 [0.054]	0.922*** [0.090]	0.000 [0.000]	0.178*** [0.025]	0.170*** [0.023]	0.160*** [0.024]
CM occupé	0.217* [0.129]	-0.351*** [0.066]	0.094 [0.061]	-0.274*** [0.073]	-0.646*** [0.029]	-0.192*** [0.024]	-0.087*** [0.026]	-0.120*** [0.026]
CM chômeur	0.331*** [0.112]	-0.019 [0.092]	-0.069 [0.069]	-0.362*** [0.031]	-0.739*** [0.059]	-0.032 [0.026]	0.105*** [0.020]	0.000 [0.000]
CM a un second emploi	0.026 [0.017]	0.078* [0.044]	0.046*** [0.009]	0.036*** [0.010]	0.008 [0.012]	-0.005 [0.015]	-0.030* [0.016]	-0.045*** [0.015]
chef_cm22	0.182 [0.143]	0.084* [0.046]	0.002 [0.066]	0.131** [0.061]	0.122** [0.056]	0.068*** [0.013]	0.046*** [0.014]	0.044*** [0.013]
CM travaille à la tâche	0.170 [0.197]	-0.124* [0.069]	-0.082 [0.077]	-0.104 [0.126]	-0.058 [0.073]	-0.027 [0.022]	-0.110*** [0.023]	-0.036* [0.021]
CM est un aide familial	-0.180 [0.168]	0.053 [0.127]	-0.158** [0.068]	-0.140* [0.080]	-0.046 [0.067]	-0.020 [0.038]	-0.087** [0.043]	-0.058 [0.044]
CM est un indépendant	-0.200* [0.115]	0.004 [0.041]	-0.182*** [0.055]	-0.192*** [0.068]	-0.118** [0.048]	0.003 [0.013]	-0.019 [0.014]	0.000 [0.014]
CM travaille dans l'industrie	0.203*** [0.069]	0.368*** [0.056]	0.277*** [0.035]	0.253*** [0.042]	0.052** [0.023]	0.178*** [0.020]	0.201*** [0.020]	0.135*** [0.024]
CM travaille dans les serv.	0.331*** [0.057]	0.443*** [0.047]	0.344*** [0.027]	0.309*** [0.028]	0.224*** [0.022]	0.205*** [0.018]	0.225*** [0.017]	0.179*** [0.021]
CCM occupé	-0.047 [0.032]	-0.044 [0.033]	0.013 [0.014]	-0.367*** [0.078]	-0.072** [0.037]	-0.029** [0.011]	-0.109*** [0.022]	-0.069*** [0.021]
CCM chômeur	0.228** [0.107]	-0.040 [0.066]	-0.067* [0.038]	-0.309*** [0.077]	-0.081** [0.037]	-0.012 [0.021]	-0.066*** [0.021]	-0.058*** [0.021]
CCM a un emploi secondaire	0.005 [0.022]	-0.153*** [0.053]	0.029** [0.012]	0.048*** [0.011]	-0.004 [0.012]	-0.023 [0.019]	-0.041 [0.026]	-0.020 [0.022]
Constante	11.556*** [0.105]	11.840*** [0.103]	0.601*** [0.050]	1.436*** [0.093]	1.582*** [0.074]	0.941*** [0.033]	0.967*** [0.040]	1.077*** [0.029]
Observations	5900	2596	5900	5831	4495	2596	2600	2290
R-carré	0.29	0.51	0.31	0.34	0.37	0.59	0.55	0.49

Notes : Ecart-types robustes en crochet ; * significatif à 10% ; ** significatif à 5% ; *** significatif à 1% ;
Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Annexe 5: Déterminants de la pauvreté subjective, Burkina Faso 2003-2007

	Rural			Urbain		
	2003	2005	2007	2003	2005	2007
region_BM	0.276*** [0.028]	0.066** [0.026]	0.125*** [0.037]	0.166*** [0.055]	0.068 [0.055]	0.097* [0.055]
region_SH	0.340*** [0.027]	0.297*** [0.011]	0.299*** [0.041]	0.029 [0.087]	0.372*** [0.070]	0.161 [0.111]
region_Est	0.302*** [0.028]	0.198*** [0.018]	0.245*** [0.042]	0.073 [0.078]	0.032 [0.072]	-0.088 [0.068]
region_SO	0.391*** [0.024]	0.235*** [0.015]	0.510*** [0.027]	-0.077 [0.100]	0.176 [0.114]	0.270** [0.119]
region_CN	0.276*** [0.029]	0.299*** [0.010]	0.264*** [0.039]	-0.078 [0.060]	0.251*** [0.061]	0.039 [0.068]
region_CO	0.400*** [0.022]	0.152*** [0.021]	0.298*** [0.038]	0.305*** [0.047]	0.201*** [0.049]	0.157*** [0.052]
region_PCL	0.441*** [0.019]	0.198*** [0.018]	0.248*** [0.041]	- -	- -	- -
region_Nord	0.462*** [0.018]	0.226*** [0.016]	0.027 [0.043]	-0.114** [0.047]	0.135** [0.054]	-0.114*** [0.044]
region_CE	0.269*** [0.030]	0.257*** [0.013]	0.334*** [0.036]	-0.171*** [0.044]	-0.090* [0.052]	0.157*** [0.057]
region_Centre	0.301*** [0.040]	0.226*** [0.019]	0.208*** [0.063]	0.014 [0.027]	0.092*** [0.028]	0.053** [0.026]
region_Cas	0.232*** [0.042]	0.012 [0.039]	0.333*** [0.046]	-0.027 [0.055]	-0.164*** [0.052]	0.122** [0.058]
region_CS	0.326*** [0.028]	0.179*** [0.020]	0.281*** [0.043]	- -	- -	- -
Nombre d'enfants dans le ménage	0.007 [0.013]	-0.004 [0.010]	0.018 [0.018]	0.104*** [0.027]	0.041 [0.025]	0.051* [0.028]
Nombre d'adolescents dans le ménage	0.019*** [0.004]	0.014*** [0.004]	0.002 [0.007]	0.013* [0.008]	0.004 [0.009]	0.005 [0.010]
Nombre d'adultes dans le ménage	0.026*** [0.010]	0.014 [0.009]	-0.023* [0.012]	0.012 [0.012]	0.014 [0.012]	0.003 [0.015]
CM est femme	0.193*** [0.035]	0.022 [0.037]	0.099* [0.051]	0.01 [0.035]	0.055 [0.039]	0.064* [0.036]
CM est migrant moins de 6 mois	0.045 [0.032]	0.055* [0.033]	-0.013 [0.051]	-0.028 [0.048]	-0.036 [0.062]	-0.106** [0.043]
Absence 12 derniers mois	-0.025 [0.027]	-0.042 [0.032]	-0.022 [0.047]	0.017 [0.044]	0.013 [0.059]	0.044 [0.045]
Migration vers la CI	-0.032 [0.028]	-0.014 [0.040]	0.073 [0.101]	0.068 [0.045]	-0.017 [0.062]	0.045 [0.163]
Log superficie des terres	-0.013* [0.007]	-0.343** [0.148]	-0.019* [0.012]	-0.018* [0.011]	-0.437 [0.372]	-0.02 [0.020]
CM a un handicap	0.123*** [0.047]	0.054* [0.030]	0.184*** [0.045]	0.072 [0.066]	0.180*** [0.060]	0.049 [0.056]
CM monogame	-0.114*** [0.034]	-0.008 [0.040]	-0.096** [0.044]	-0.099*** [0.032]	-0.026 [0.042]	-0.039 [0.034]
CM polygame	-0.151*** [0.036]	-0.018 [0.040]	-0.104** [0.043]	-0.137*** [0.038]	-0.076 [0.051]	-0.096*** [0.037]
CM alphabétisé	-0.053* [0.027]	0.007 [0.024]	-0.036 [0.023]	-0.158*** [0.048]	-0.073* [0.041]	-0.046 [0.037]
CM a un niveau primaire inf.	0.054 [0.044]	0.029 [0.032]	-0.079** [0.038]	0.121** [0.059]	0.05 [0.051]	-0.045 [0.037]
CM a un niveau primaire sup.	-0.028 [0.045]	-0.051 [0.037]	0.034 [0.038]	0.056 [0.056]	0.002 [0.048]	-0.015 [0.042]
CM a un niveau secondaire inf.	-0.102* [0.061]	-0.028 [0.053]	-0.166*** [0.050]	0.033 [0.057]	-0.046 [0.048]	-0.068* [0.039]

Notes : Ecart-types robustes en crochet ; * significatif à 10% ; ** significatif à 5% ; *** significatif à 1% ;

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD

Annexe 5 : Déterminants de la pauvreté subjective, Burkina Faso 2003-2007 (suite)

	Rural			Urbain		
	2003	2005	2007	2003	2005	2007
CM a un niveau secondaire sup.	-0.158*	-0.245***	-0.124	-0.064	-0.131***	-0.090**
	[0.094]	[0.089]	[0.082]	[0.059]	[0.051]	[0.042]
CM a une formation technique	-	0.024	-	0.082	-0.155***	-0.074
	-	[0.091]	-	[0.094]	[0.059]	[0.062]
CM a un niveau supérieur	-0.176	-	0.402***	-0.139**	-0.217***	-0.130***
	[0.198]	-	[0.137]	[0.056]	[0.050]	[0.040]
CCM a un niveau primaire inf.	0.003	0.044	-0.006	-0.067	-0.042	-0.003
	[0.058]	[0.042]	[0.058]	[0.047]	[0.048]	[0.048]
CCM a un niveau primaire sup.	-0.025	-0.075	0.046	-0.073**	-0.064*	0.019
	[0.060]	[0.047]	[0.049]	[0.037]	[0.039]	[0.037]
CCM a un niveau secondaire inf.	0.065	-0.015	0.002	-0.076**	-0.121***	-0.058*
	[0.091]	[0.076]	[0.093]	[0.038]	[0.038]	[0.033]
CCM a un niveau secondaire sup.	0.098	-0.321	-	-0.174***	-0.247***	-0.124***
	[0.174]	[0.242]	-	[0.053]	[0.050]	[0.046]
CCM a une formation technique	-	-0.222	-	-0.218***	-0.194**	-0.166**
	-	[0.390]	-	[0.066]	[0.077]	[0.082]
CCM a un niveau supérieur	-	-	-	-0.180**	-0.212***	-0.200***
	-	-	-	[0.086]	[0.074]	[0.056]
CM occupé	-0.150*	-0.351***	-0.812***	0.013	0.740***	-
	[0.083]	[0.009]	[0.009]	[0.051]	[0.014]	-
CM chômeur	0.168	-0.778***	-0.599***	0.213***	0.844***	0.019
	[0.110]	[0.006]	[0.011]	[0.067]	[0.009]	[0.053]
CM a un second emploi	-0.046***	-0.02	-0.064***	-0.052	0.011	0.039
	[0.015]	[0.015]	[0.018]	[0.032]	[0.035]	[0.031]
chef_cm22	-0.088	-0.288***	-0.254***	-0.054	-0.097**	-0.116***
	[0.099]	[0.085]	[0.060]	[0.040]	[0.039]	[0.031]
CM travaille à la tâche	0.327***	0.073	0.293***	0.233***	0.024	0.136**
	[0.086]	[0.136]	[0.102]	[0.050]	[0.059]	[0.055]
CM est un aide familial	0.240***	-0.001	-0.097	-0.231***	-0.045	0.033
	[0.090]	[0.093]	[0.093]	[0.067]	[0.108]	[0.092]
CM est un indépendant	0.099	0.08	0.089	-0.013	0.068**	0.032
	[0.075]	[0.078]	[0.064]	[0.032]	[0.032]	[0.030]
CM travaille dans l'industrie	-0.110**	-0.101*	0.001	-0.053	-0.026	0.021
	[0.055]	[0.057]	[0.036]	[0.041]	[0.041]	[0.042]
CM travaille dans les services	-0.133***	-0.074**	-0.057**	-0.096***	-0.102***	-0.03
	[0.042]	[0.033]	[0.029]	[0.037]	[0.034]	[0.035]
CCM occupé	0.087***	-0.035	0.077	0.035	0.094*	0.021
	[0.024]	[0.044]	[0.054]	[0.026]	[0.054]	[0.044]
CCM chômeur	0.287***	-0.006	0.123**	0.093	0.074	0.076*
	[0.064]	[0.050]	[0.060]	[0.059]	[0.054]	[0.046]
CCM a un emploi secondaire	0.02	-0.070***	-0.055***	0.029	0.054	0.05
	[0.019]	[0.018]	[0.019]	[0.046]	[0.059]	[0.047]
Nombre d'enfants au carré	-0.002	-0.002	-0.003	-0.029***	-0.006	-0.016
	[0.003]	[0.002]	[0.005]	[0.010]	[0.008]	[0.011]
Nombre d'adultes au carré	-0.002**	-0.001**	0.002	-0.001	-0.001	0
	[0.001]	[0.001]	[0.002]	[0.001]	[0.001]	[0.002]
CM prêt à travailler	-	-0.01	0.051	-	0.211***	0.196***
	-	[0.138]	[0.052]	-	[0.060]	[0.059]
Observations	5894	5815	4472	2596	2600	2290
Pseudo R-carré	0.09	0.11	0.1	0.13	0.14	0.12

Notes : Ecart-types robustes en crochet ; * significatif à 10% ; ** significatif à 5% ; *** significatif à 1% ;

Source Auteurs, sur base des enquêtes QUIBB de 2003, 2005, et 2007 de l'INSD